

VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

RAPPORT ANNUEL 2016-2017 PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE LE 25 AOÛT 2017

Préparé par

André Samson, Ph. D.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	4
PARTIE I : LES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT	5
A) La population étudiante	5
B) Le corps professoral	10
C) Les programmes et les cours	13
D) Le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB)	15
PARTIE II : LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECHERCHE	17
A) Les activités de recherche-développement-création-innovation (RDCI) . 17
B) Les centres	21
1) Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)	21
2) Le Centre d'études du vieillissement (CEV)	21
Le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE)	22
4) Le Centre de recherche sur les aliments (CRA)	23
5) Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ)	23
Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE)	24
7) Observatoire international des droits linguistiques (OIDL)	25
C) Les instituts	26
1) Institut Donald J. Savoie (IDJS)	26
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)	26
3) L'Institut d'études acadiennes (IÉA)	27
D) Le Bureau de soutien à l'innovation (BSI)	28
PARTIE III : LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA GESTION STRATÉGIQUE DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT	
A) Recrutement	31
B) Expérience étudiante	32
Appui à la réussite et soutien à l'apprentissage	
Service de santé et de psychologie	34

,	Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la nobilité étudiante	35
PARTIE IV	: LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER	36
le Ce	bliothèque Champlain, la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache entre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et usée acadien	
	a Bibliothèque Champlain et la Bibliothèque de droit /lichel-Bastarache (BDMB)	36
	e Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC) et e Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM)	37
B) La G	alerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen (GALRC)	38
C) Le R	egistrariat	39
D) La R	evue de l'Université de Moncton	40
E) Le Se	ervice d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE)	40
PARTIE V :	LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2017-2018	42
Liste des ta	ableaux et figures	
	Population étudiante (temps complet et temps partiel) Principaux pays d'origine des étudiantes et étudiants internationaux	
Tableau 3 -	Diplomation	
	Effectif professoral régulier et temporaire	
	Nombres de crédits enseignés Nombres de crédits offerts par des chargées de cours et	14
	des chargés de cours	15
	Financement de la recherche (000 \$)	17
	Diffusion de la recherche au moyen de publications arbitrées	
	Chaires de recherche actives en 2016-2017 —Comparaison des objectifs et des résultats obtenus	19
Tableau To	en 2016-2017 quant aux nouvelles inscriptions	31
Tableau 11	-Fréquentation de la Bibliothèque Champlain et de la BDMB	
Tableau 12	-Fréquentation du CÉAAC et du MAUM	37
Figure 1 –	Évolution des inscriptions à temps complet et à temps partiel aux cycles supérieurs	6
Figure 2 –	Évolution des inscriptions internationales	
Figure 3 –	Évolution des inscriptions aux programmes coopératifs	
Figure 4 –	Évolution des inscriptions à l'Éducation permanente selon	
Figure 5	le mode de livraison	8
Figure 5 –	Subventions de recherche en provenance des grands conseils fédéraux (000 \$)	17
Figure 6 –	Nouvelle structure de la gestion stratégique de l'effectif étudiant	
Figure 7 –	Taux de rétention ajustés des cohortes d'étudiantes et	50
	d'étudiants depuis les cinq dernières années	33

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce rapport constitue un survol des activités menées en 2016-2017 par les unités académiques et les services qui relèvent du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche de l'Université de Moncton. L'espace et le temps disponible ne permettent pas l'exhaustivité. Le choix des sujets traités est forcément subjectif et discutable, mais il est guidé par une volonté de présenter un portrait fidèle et réaliste de la multiplicité des actions et enjeux relatifs à l'enseignement, à la recherche et à l'effectif étudiant qui ont ponctué l'année sur l'ensemble du réseau.

En ce qui concerne les activités relatives à l'enseignement (partie I du rapport), la baisse des inscriptions au premier cycle s'est poursuivie quoiqu'à un rythme moins prononcé que par le passé. En fait, les baisses significatives touchent seulement deux facultés. Cette tendance baissière est observée uniquement chez la population étudiante internationale et ne concerne pas les inscriptions aux programmes de 2° et de 3° cycle. Ceci nous force à revoir nos stratégies en matière de recrutement international et confirme la pertinence de nos choix stratégiques pour le développement des cycles supérieurs. À l'automne 2016, l'important rapport de planification académique a été adopté par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs. Nous disposons donc d'un outil qui va nous permettre d'apporter les modifications nécessaires à notre carte de programme afin d'en assurer la pertinence et l'attractivité.

Il s'agit assurément d'une bonne année en ce qui concerne la recherche-développement-création-innovation (partie II du rapport). L'augmentation globale du financement de la recherche est significative (+27 %), et ce, tant au niveau des grands conseils fédéraux que des autres organismes subventionnaires. On compte présentement 11 chaires de recherche et quelques projets intéressants pointent à l'horizon. Le début de la construction du *Centre de médecine de précision du N.-B.* est également de bon augure pour le rayonnement de notre université en matière de recherche.

Cette année aura été l'occasion d'un virage majeur en matière de gestion stratégique de l'effectif étudiant (partie III du rapport). Une nouvelle structure administrative a été mise en place. Plusieurs services ont été regroupés sous deux grands axes d'intervention, à savoir le recrutement et l'expérience étudiante. L'adoption d'une approche stratégique en matière de gestion de l'effectif étudiant et le rapprochement avec l'académique devrait avoir des répercussions positives sur le recrutement, la rétention et la qualité de l'expérience étudiante. Par ailleurs, le nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant des besoins spéciaux a continué à croître. À l'instar de ce qui est observé dans les autres universités canadiennes, cet état de fait exerce des pressions considérables sur les ressources.

Divers autres services qui apportent directement ou indirectement un appui à l'enseignement et à la recherche sont nécessaires pour que l'Université puisse remplir sa mission. Les activités de certains de ces services sont décrites dans la partie IV. Là aussi, des changements importants ont été effectués, notamment au Registrariat ainsi que dans la structure de gestion des bibliothèques du campus de Moncton.

Je remercie mes collègues de l'équipe de direction, ainsi que mes deux vice-recteurs adjoints, M^{me} Lise Dubois (juillet à décembre 2016) et M. Francis LeBlanc (janvier à juin 2017) pour le volet « recherche » et M. Jean-François Richard pour le volet « enseignement et affaires professorales ». Leur engagement, leur professionnalisme et leur appui indéfectible me sont précieux. Je remercie également les auteurs des 44 rapports soumis par les unités qui relèvent du VRER (facultés, chaires, centres, services, etc.). J'encourage les membres du Sénat académique à lire ces documents qui décrivent très bien « l'état des lieux », les défis et les projets d'avenir. Ces rapports annuels sont disponibles à l'adresse suivante : www.umoncton.ca/enbref/node/28

PARTIE I : LES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT

A) LA POPULATION ÉTUDIANTE

Comme prévu, la baisse de la population étudiante (y inclut l'éducation permanente temps partiel) s'est poursuivie cette année (tableau 1). Après une baisse de 7 % en 2014-2015 et de 5 % en 2015-2016, nous avons enregistré une baisse de près de 3 % de nos inscriptions cette année (-2,8 %; -141 étudiantes et étudiants). On constate donc que cette tendance défavorable est en perte de vitesse et nous avons bon espoir de pouvoir mettre fin à cette diminution des inscriptions sous peu. Comme en fait foi la partie III du présent rapport, il ne s'agit pas de vœux pieux, car de nombreux efforts sont déployés pour stabiliser nos inscriptions, voire en renverser la tendance. Il est important de souligner que cette diminution des inscriptions est beaucoup plus prononcée au sein de la clientèle internationale (-12,9 %) qu'au sein de la clientèle canadienne (-1,9 %). Il s'agit en fait d'une perte nette d'un peu plus d'une centaine d'étudiantes et étudiants internationaux pour l'ensemble de nos trois campus. Ce phénomène a eu des conséquences significatives pour la Faculté d'administration qui a vu ses inscriptions diminuer de 14 % cette année. Rappelons que les étudiantes et les étudiants internationaux y constituent environ 42 % des inscriptions. Il faut toutefois souligner qu'avec 35 % de sa population étudiante issue de l'international, la Faculté d'ingénierie est parvenue à maintenir ses inscriptions au niveau où elles étaient l'an passé.

Tableau 1
Population étudiante
(temps complet et temps partiel)

Unités	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Administration	703	678	586
Arts et sciences sociales	907	870	895
Campus d'Edmundston	360	342	350
Campus de Shippagan	341	324	307
Droit	127	123	125
Éducation permanente ¹	764	660	639
FESR ²	[606] 19	[570] 21	[584] 15
Ingénierie	353	364	363
Santé et services communautaires	751	788	788
Sciences	556	518	535
Sciences de l'éducation	337	274	218
Totaux :	5 218	4 962	4 821

La seule autre faculté qui rapporte une baisse importante de ses inscriptions est la Faculté des sciences de l'éducation qui a vu sa population étudiante diminuer de 20 % en 2016-2017. Rappelons que cette diminution était de 19 % en 2015-2016, de 16 % en 2014-2015 et de 12 % en 2013-2014. La perte nette sur une période de cinq ans est considérable (-52 %; -239 étudiantes et étudiants). Diverses stratégies sont mises en place pour stopper cette hémorragie. Il est impératif de renverser cette tendance d'autant plus que nos échanges avec le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du N.-B. nous amènent à conclure que ces statistiques ne permettront pas à la Faculté de répondre aux besoins du marché du travail dans un avenir très rapproché.

¹ Équivalences temps plein selon un ratio 6 : 1 (inscription : étudiant.e)

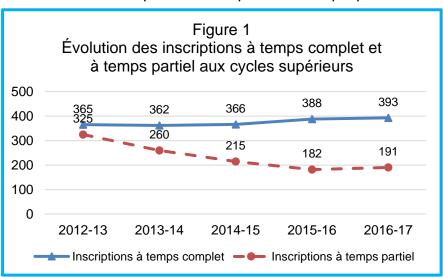
² Les données entre crochets ne sont pas incluses dans les totaux, car il s'agit d'étudiantes et d'étudiants déjà comptabilisés au sein des facultés. Ces nombres totalisent les inscriptions à temps complet et à temps partiel à tous les programmes de 2^e et de 3^e cycle sauf les programmes qui relèvent de la FESR.

Cette baisse des inscriptions se fait ressentir uniquement au premier cycle. Comme le montre la figure 1, l'augmentation des inscriptions à temps complet aux cycles supérieurs est lente, mais constante. Elle se chiffre à +7,6 % (365 en 2012-2013; 393 en 2016-2017) au cours des cinq dernières années. Bien que les inscriptions à temps partiel aient

également augmenté cette année (+4,9 %), un horizon de cinq ans affiche une diminution de 41 %. Ceci reflète une diminution de l'attractivité de certains programmes professionnels (ex. Administration publique, MBA à temps partiel³).

Nous avons bon espoir

que le renversement de



tendance enregistré cette année va se poursuivre, car certains des programmes de 2° cycle présentement en chantier sont particulièrement propices au cheminement à temps partiel. Somme toute, l'augmentation des inscriptions aux cycles supérieurs est encourageante, d'autant plus qu'elle s'effectue dans un contexte général de diminution des inscriptions à l'Université. La FESR et toutes les autres unités académiques qui offrent des programmes de cycle supérieur doivent poursuivre les efforts déployés depuis quelques années pour mieux faire connaître nos 45 programmes de cycle supérieur. De plus, nous avons l'intention de poursuivre nos démarches pour accroître notre capacité d'accueil aux cycles supérieurs, notamment par la création de nouveaux programmes attrayants.

Il ne fait aucun doute que l'évolution des inscriptions, plus particulièrement au premier cycle, est préoccupante. Les pressions démographiques et la compétition accrue d'autres universités sont des tendances lourdes qui nécessitent des actions variées et soutenues. À cet égard, l'Université a mis sur pied cette année une nouvelle structure administrative de gestion stratégique de l'effectif étudiant. Il s'agit de changements importants qui touchent une dizaine de services et qui affectent plus d'une centaine d'employées et d'employées. La partie III du présent rapport décrit sommairement la nature des changements apportés ainsi que les impacts attendus en matière de recrutement et d'expérience étudiante.

Il faut applaudir le fait que les unités académiques travaillent de plus en plus avec les personnes responsables du recrutement. Ces efforts concertés permettent d'utiliser de façon optimale les expertises des uns et des autres. Parmi les activités organisées par les facultés et les campus qui sont susceptibles d'avoir un impact positif sur le recrutement, soulignons l'implication de la Faculté de sciences dans le programme national *Parlons sciences* duquel a découlé de nombreuses activités de promotion des sciences (81 activités organisées auprès des jeunes du préscolaire jusqu'à la 12e année) et la visite des espaces de la Faculté d'administration par des élèves du District scolaire francophone Sud inscrits à des cours de comptabilité ou d'entrepreneuriat dans leurs écoles. Quant à la Faculté d'ingénierie, c'est plus d'une trentaine d'activités de sensibilisation et de recrutement qui ont été organisées en 2016-2017. Plusieurs centaines d'élèves ont visité les locaux de cette faculté dans le cadre de divers événements ou ont reçu la visite de membres du corps professoral. Le campus de

RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

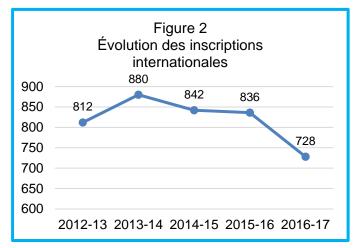
6

³ Les recommandations adoptées cette année par le Conseil des gouverneurs suite à l'évaluation du MBA devraient contribuer à accroître l'attractivité des trois programmes de maîtrise en administration des affaires (régulier, coop, temps partiel).

Shippagan, quant à lui, a accueilli plus de 175 élèves de 11e année des écoles secondaires du District scolaire francophone Nord-Est dans le cadre d'une activité portes ouvertes et plus de 200 élèves de 11e année de cinq écoles du Nord-Ouest ont participé au *Congrès des jeunes universitaires* qui s'est tenu en mai à l'UMCE.

La proportion d'étudiantes et d'étudiants issus d'autres provinces canadiennes est relativement stable et constitue à peine plus de 9 % de nos inscriptions (Québec : 4,8 %; Nouvelle-Écosse : 2,0 %; Ontario : 1,3 %; autres provinces : 1,2 %). Par contre, la proportion d'étudiantes et d'étudiants internationaux inscrits à temps complet est à la

baisse. Elle se situe à environ 18 % l'ensemble pour du réseau l'Université de Moncton (UMCE: 9 %; UMCM: 20 %; UMCS: 7 %). Tel qu'illustré à la figure 2, on compte cette année une centaine d'étudiantes et d'étudiants internationaux de moins que l'an passé. Bien qu'ils proviennent d'une quarantaine de pays, principaux contingents émanent d'une dizaine de pays (voir tableau 2). Les 728 étudiantes étudiants



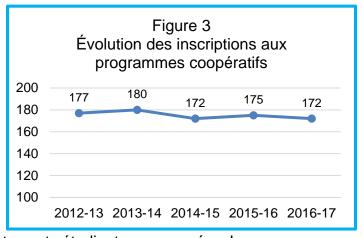
internationaux sont plus particulièrement intéressés aux programmes de la Faculté d'administration (42 % de la population étudiante) et de la Faculté d'ingénierie (35 % de la population étudiante). On trouve également une forte concentration d'étudiantes et d'étudiants internationaux en sciences sociales.

Tableau 2 Principaux pays d'origine des étudiantes et étudiants internationaux			
Mali	86		
Guinée	83		
Côte d'Ivoire	75		
Maroc	72		
France	63		
Sénégal	51		
Burkina Faso	51		
Rép. dém. Congo	42		
Cameroun	40		
Haïti	27		

Comme le montre la figure 3, l'évolution des inscriptions aux programmes coopératifs (1er et 2e cycle) est stable. On comptait cette année 172 inscriptions réparties dans 12 de nos 21 programmes coopératifs. Concrètement, un total de 155 stages a été effectué en 2016-2017. La moitié (50 %) de ces stages ont eu lieu en entreprises privées, 21 % au sein d'agences du gouvernement fédéral et 21 % ici même à l'Université. Les autres stages se sont déroulés au sein de la fonction publique provinciale et municipale. Fait à noter, près de 40 % des stages ont lieu à l'extérieur de la région de Moncton. Comme c'est le cas depuis quelques années, on observe une différence notable d'intérêt pour le régime coopératif entre les étudiantes et les étudiants

canadiens et internationaux. En effet, alors que les étudiantes et étudiants internationaux constituent 18 % des inscriptions à l'Université, ils comptent pour 48 % des nouvelles

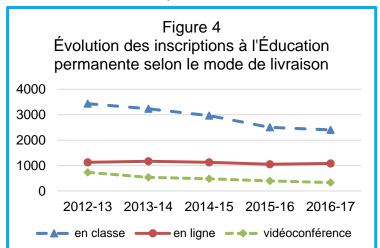
admissions aux programmes coopératifs (1er cycle: 42 %; 2e cycle: 58 %). Malheureusement, huit des 10 étudiantes et étudiants qui ne sont pas parvenus à obtenir un stage issus année cette sont de l'international. Le Bureau de l'enseignement coopératif (BEC) déploie des efforts considérables pour corriger cette situation en travaillant à la fois auprès des



employeurs et auprès des étudiantes et étudiants concernés. Les programmes

coopératifs constituent la base de l'apprentissage expérientiel promu par la *Planification* stratégique 2020 (chantier Engagement). Nous devons déployer tous les efforts pour les appuyer et en assurer le succès. D'ailleurs, le rapport de planification académique a placé tous les programmes coopératifs sur la liste des programmes prioritaires <u>et</u> sur la liste des programmes nécessitant une attention particulière.

À l'Éducation permanente, la baisse des inscriptions à temps partiel dans les cours crédités⁴ (voir tableau 1) se chiffre à 3 % sur l'ensemble du réseau. Cette baisse est nettement moins prononcée que celle enregistrée l'an passé (-14 %) et elle est attribuable entièrement à la situation au campus de Moncton (-10 %). En effet, l'UMCE et l'UMCS ont vu leurs inscriptions augmenter de 20 % et 13 % respectivement. Il ne fait aucun doute que l'évolution des effectifs à temps plein a une incidence sur celle des effectifs à temps partiel. Un rapport produit par l'*Association des universités de l'Atlantique* en 2016⁵ indique que cette baisse des inscriptions à temps partiel s'observe dans la majorité des universités de l'Atlantique. En fait, au Nouveau-Brunswick, seul *Mount Allison University*



a échappé à cette tendance. La figure 4 trace l'évolution des inscriptions à l'Éducation permanente en fonction du mode de livraison des cours. Il ressort clairement que seuls les cours en ligne résistent à cette tendance baissière. En fait, le pourcentage d'inscriptions aux cours en ligne croit chaque année et se situe à 28 % en 2016-2017. Dans un contexte démographique défavo-

rable, ce type de formation qui libère les apprenantes et les apprenants des contraintes temporelles et géographiques a un fort potentiel de croissance. Au campus de Moncton, deux ressources ont été ajoutées à l'unité de travail dédiée au développement de cours en ligne. Ceci concrétise le virage numérique qui a été entrepris il y a quelques années. Nous avons toutes les raisons de croire que la maîtrise en éducation (enseignement ressource) et le certificat sur les toxicomanies offerts entièrement en ligne depuis cette année de même que d'autres programmes médiatisés présentement en chantier (ex. certificat en littératie et francisation, certificat en andragogie) ont un fort potentiel d'influer positivement sur les inscriptions à temps partiel.

Tableau 3
Diplomation

Unités	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Administration	237	238	207
Arts et sciences sociales	194	168	191
Campus d'Edmundston	57	52	70
Campus de Shippagan	73	85	91
Droit	33	35	41
FESR	[125]	[95]	[126]
Ingénierie	60	51	65
Santé et services communautaires	169	168	162
Sciences	129	122	105
Sciences de l'éducation	142	100	80
Totaux :	1 094	1 019	1 012

⁴ En plus de la formation créditée, l'Éducation permanente des trois campus offre également de la formation professionnelle (non créditée). Cette dernière n'est pas traitée dans le présent rapport.

http://www.atlanticuniversities.ca/sites/default/files/documents/AAUFactsFiguresEnrolments/Part%20Time%202016.pdf

Le Tableau 3 montre le nombre de diplômes accordé par chaque unité. Globalement, on enregistre une très légère baisse (moins de 1 %) par rapport à l'année dernière. Par contre, les tendances varient beaucoup au sein des unités. À titre d'exemple, l'UMCE a vu une croissance de 35 % de ses diplômées et de ses diplômés alors que la Faculté des sciences de l'éducation a enregistré une diminution de 20 %. L'espace manque pour analyser l'ensemble des facteurs à l'origine de ces statistiques. Quoi qu'il en soit, la tendance générale au chapitre de la diplomation au cours des prochaines années va forcément refléter l'évolution des inscriptions enregistrées depuis les quelques dernières années.

Encore cette année, plusieurs étudiantes et étudiants des trois campus se sont distingués sur le plan académique ou para-académique. L'*Ordre du mérite Bleu et Or*, la reconnaissance de haute distinction conférée par l'Université de Moncton à des finissantes et des finissants dont le rendement académique et la contribution communautaire et à la vie étudiante sont remarquables, a été attribué cette année à

Nicolette Belliveau (Science Judith Desjardins politique), (Travail social), et Mélissa Roy (Finance). Outre l'Ordre du mérite Bleu et Or, les galas du mérite Bleu et Or qui se sont déroulés en avril et en mai sur nos trois campus ont été l'occasion reconnaître l'excellence étudiante toutes ses formes. À l'UMCE, le Prix de la personnalité l'année a été accordé Kristine Daigle, finissante en science infirmière. Ce prix est



3^e Gala du mérite Bleu et Or de l'UMCS qui s'est déroulé le mercredi 24 mai au Centre des congrès de la péninsule Acadienne.

remis à une étudiante ou un étudiant qui termine ses études à l'UMCE et qui, pendant



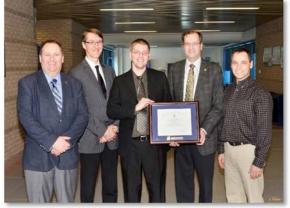
Kristine Daigle, récipiendaire du Prix de la personnalité de l'année UMCE en compagnie de Jacques Paul Couturier, vice-recteur, UMCE

son séjour, s'est démarquée de façon importante dans plusieurs volets de la vie étudiante, et ce, en maintenant un rendement académique supérieur. Parmi les autres accomplissements de nos étudiantes et étudiants, mentionnons que Jason Harquail (étudiant au doctorat en sciences de la vie), et Patrick Roy (étudiant à la maîtrise ès sciences - biochimie) ont tous deux obtenu une bourse de mérite d'une valeur de 10 000 \$ financée par le Fonds de bourses Jeanne et J.-Louis Lévesque. Deux équipes de quatre étudiants de la Faculté d'ingénierie ont décroché une deuxième et une quatrième place⁶ à la Compétition atlantique de génie tenue le 4 février dernier au Campus de Moncton. Comme le veut la tradition, plusieurs étudiantes et étudiants des trois campus ont participé au Projet impôt

afin de remplir gracieusement des centaines de déclarations de revenus pour des personnes à faibles revenus. De même, les étudiantes et étudiants en finance sont parvenus à poursuivre sur la lancée de leurs prédécesseurs en obtenant un rendement supérieur à l'indice au *Fonds de placement Louisbourg*. Le rendement annualisé est de 9,9 % depuis la création du Fonds en 2009. La division du Nouveau-Brunswick de l'*Association du Barreau canadien* a offert des bourses d'excellence de 1 500 \$ chacune

⁶ Deuxième position : l'équipe de Jean-Luc Bordage, Guillaume Demers, Philippe Labbé et Éric Léger Quatrième position : l'équipe de Julien Bourque, Marc Drisdelle, Martin Drisdelle et Richard Godin

à Sarah Kanhai et à Julie Daigle de la Faculté de droit. Le Prix Vo-Van de la meilleure



M. Christian Kenny - Récipiendaire du prix Vo-Van 2016 pour sa thèse de maîtrise en ingénierie (au centre)

gestion des ressources humaines.

thèse de l'année 2016 a été attribué à M. Christian Kenny pour sa thèse de maîtrise en sciences appliquées⁷.

Il ne faudrait pas terminer cette section sans

mentionner le fait que l'Université a accueilli pour la première fois Jeux commerce. Appuyé secrétariat par un national, une équipe de 15 étudiantes et



Comité organisateur des 28e Jeux du commerce (deux étudiantes sont absentes)

Cette énumération ne constitue qu'un rapide aperçu de l'excellence académique, scientifique et communautaire dont plusieurs étudiantes preuve et étudiants. accomplissements sont régulièrement diffusés dans les sections « À l'honneur » et « Nouvelles » de la page d'accueil du site

B) <u>LE CORPS PROFESSORAL</u>

internet de l'Université.

Comme le montre le tableau 4, les effectifs professoraux réguliers ont diminué de près de 4 % et les postes temporaires ont diminué de près de 10 %. Au total, la taille du corps professoral a diminué de 4,9 %. Le succès du programme d'incitatif à la retraite volontaire (PIRV) qui a été proposé aux membres du corps professoral du campus d'Edmundston l'an passé n'est certainement pas étranger à cette situation.

Tableau 4 Effectif professoral régulier et temporaire

Unités	2014-2015 2015-2016		2016	-2017		
	Régulier	Tempo-	Régulier	Tempo-	Régulier	Tempo-
		raire		raire		raire
Administration	19	5	21	2	21	2
Arts et sciences sociales	77	24	77	21	80	19
Campus d'Edmundston	46	8	44	8	35	7
Campus de Shippagan	34	3	32	1	27	3
Droit	10	0	10	1	9	1
Ingénierie	20	2	21	1	20	0
Santé et services com.	42	14	42	15	42	15
Sciences	43	6	44	5	43	5
Sciences de l'éducation	18	8	17	7	19	3
Totaux	309	70	308	61	296	55
Totaux :	37	' 9	36	69	35	51

⁷ Thèse en génie civil intitulée « Optimisation des systèmes de contreventements d'acier pour des bâtiments multi-étages » sous la direction du professeur Gérard J. Poitras.

⁸ Dominique Babineau, Mathieu Bossé, Mélanie Boudreau, Sophie Breau, Samantha Burke, Mathieu Caissie, James Carroll, Joanne Carroll, Marie-France Déraspe, Danica Gallien, Stéphane LeBlanc, Kurt Pelletier, Myriam Pelletier, Michaël Sonier et Christine Vautour

En ce qui concerne les cheminements de carrières sur l'ensemble du réseau, 8 professeures et professeurs se sont vu accorder la permanence d'emploi, 9 ont obtenu l'agrégation tandis que 6 ont accédé au rang de titulaire. Des 30 sabbatiques accordés pour l'année prochaine, 14 sont de type A, 13 de type B et 3 de type C.

Encore cette année, de nombreuses professeures et de nombreux professeurs se sont distingués en enseignement, en RDCI et en services communautaires. En voici quelques exemples. Le professeur Gaétan Moreau (UMCM – Département de biologie) est le



Le professeur Gaétan Moreau reçoit le *Prix d'excellence en encadrement* des mains du recteur et vice-chancelier.

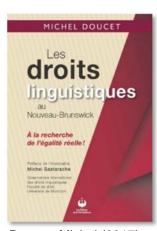


Le professeur Olivier Clarisse reçoit le Prix d'excellence en enseignement des mains du recteur et vice-chancelier.

récipiendaire du *Prix d'excellence en encadrement*. Cette reconnaissance institutionnelle créée l'an passé a pour but de souligner un engagement exceptionnel à l'égard de l'apprentissage de ses étudiantes et de ses étudiants en raison de la qualité de son encadrement. Cet encadrement peut s'effectuer aux trois cycles d'études. Il peut s'agir, par exemple, de l'encadrement d'un projet de fin d'études au 1^{er} cycle, de mémoire et de thèse de 2^e et 3^e cycles ou d'encadrement de stages de formation.

Cette année, le Prix d'excellence en enseignement a été attribué au professeur Olivier Clarisse (UMCM Département de chimie et biochimie). Les Joceline Chabot professeurs (Département d'histoire et de géographie), Sylvia Kasparian (Département d'études françaises) Jean-François Thibault (École des hautes études publiques) ont présenté le dernier ouvrage qu'ils ont codirigé avec Marie-Michèle Doucet, professeure au Collège militaire royal de Kingston, intitulé Le Génocide des Arméniens. Représentations, traces, mémoires, Québec - PUL, Paris -

Hermann, 2017. Le professeur Donald Violette du Département de mathématiques et de statistique, a publié un livre intitulé *Les mathémagiciens*. Destiné aux élèves de 8 à 12 ans, ce roman est un outil de promotion des mathématiques. Soulignons également que le professeur Violette est le lauréat du *Prix Adrien Pouliot* 2016 de la *Société*



Doucet, Michel (2017). Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick : À la recherche de l'égalité réelle, 600 p.

mathématique du Canada pour sa contribution exceptionnelle à l'enseignement des mathématiques au Canada. Michel Doucet, professeur à la Faculté de droit et directeur de



Les professeurs Sylvia Kasparian, Jean-François Thibault et Joceline Chabot, codirecteurs avec M^{me} Marie-Michèle Doucet de l'ouvrage *Le Génocide des Arméniens. Représentations, traces, mémoires*, 238 p.

l'Observatoire international des droits linguistiques jusqu'en juin 2017 a lancé Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick : À la recherche de l'égalité réelle ! Ce livre représente le fruit d'une carrière de plus de trente ans dédiée presqu'exclusivement aux droits linguistiques. Rappelons que le professeur Doucet fait partie de la liste des dix francophones les plus influents au Canada selon le journal Francopresse.ca. L'exposition « Formes disparates, Série III et IV » de la professeure Gisèle Ouellette du Département

des arts visuels a été présentée au Centre des arts et de la culture de Dieppe de mai à août 2017. Le pianiste et professeur Richard Boulanger du Département de musique a présenté une série de trois conférences sur le thème « Beethoven, de l'ombre à la



M. Chris Roney, président d'Ingénieurs Canada, et Gilles C. Roy, doyen de la Faculté d'ingénierie et professeur au Département de génie mécanique

Lumière ». Ce triptyque a permis de tracer le parcours de la vie et de l'œuvre de Ludwig van Beethoven, de sa naissance à Bonn en 1770 jusqu'à sa mort à Vienne en 1827. Gilles C. Roy, doyen de la Faculté d'ingénierie et professeur au Département de génie mécanique a été nommé Fellow d'Ingénieurs Canada. Le titre de Fellow vise à honorer celles et ceux qui ont fait une contribution remarquable à la profession d'ingénieur. La professeure à la retraite Annette Boudreau, associée au Département d'études françaises, a reçu le Prix de la Renaissance française, attribué par l'Académie des sciences d'outre-mer de Paris pour son livre intitulé À

l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie. Ce prix récompense une ou un auteur ayant mis en valeur la langue, la littérature française ou la culture francophone

en France ou à l'étranger. M. Valois Robichaud, professeur à la retraite à l'UMCS a lancé son livre À chacun son chemin : Les pas de sa vie en juin 2017 à l'amphithéâtre Gisèle-McGraw de l'UMCS. Toujours à l'UMCS, le Centre international d'apprentissage du français (CIAF) a reçu le Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur 2016. Ce prix est décerné à celles et ceux qui adoptent les principes d'harmonie et de respect entre les communautés anglophones et francophones de la province.

Il s'agit là d'un survol rapide qui ne reflète en rien la richesse et la variété des contributions de notre corps professoral. On peut en savoir davantage en consultant les sites internet des



Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur 2016 À l'avant, M. Ronald Vienneau, Hon. Jocelyne Roy Vienneau, lieutenante-gouverneure et Sid Ahmed Selouani, vice-recteur. À l'arrière, Ruth Gauvin, Léna Fournier, France Charette, Sylvie Basque, Marie-Paule Robichaud, Marthe Robichaud, doyenne des études par intérim et Caroline Haché, coordonnatrice du CIAF.

facultés et des campus. Aussi, certaines facultés et campus produisent un bulletin à intervalle régulier afin de mettre en évidence les travaux et accomplissements des étudiantes et étudiants ainsi que du personnel. En voici trois exemples :



Liaisons – Bulletin de la Faculté des arts et des sciences sociales



Le Courant – Bulletin du Campus de Shippagan



Le Prisme – Bulletin de la Faculté des sciences

C) LES PROGRAMMES ET LES COURS

Comme en fait foi le rapport annuel du Comité des programmes, l'exercice de reconfiguration des programmes de premier cycle entrepris il y a une décennie est pratiquement terminé. Il ne reste plus qu'un programme à reconfigurer sur la liste de 141 programmes de premier cycle ciblés par le projet de reconfiguration. Tous les programmes reconfigurés sont maintenant déployés ou le seront dès l'automne 2017. Cette année, 25 nouveaux cours ont été créés, 125 ont été abolis et 57 ont été modifiés pour une réduction nette de 100 cours à nos répertoires.

Neuf programmes d'études (incluant des mineures) ont été abolis⁹ en 2016-2017 et quatre nouvelles mineures ont été créées : Relations publiques, Journalisme, Éthique appliquée et Sciences de l'environnement. Rappelons également que les mineures sont dorénavant accompagnées d'une condition d'admission. Le diplôme en administration des affaires (D.A.A.) est maintenant offert au campus d'Edmundston et la première année en ingénierie au campus de Shippagan.

L'important dossier de la planification académique¹⁰ a été adopté par le Sénat académique le 4 novembre 2016 (pour : 32; contre : 3) et par le Conseil des gouverneurs 10 décembre 2016 (adopté à l'unanimité). Le rapport de planification académique comporte 83 recommandations. Les 165 programmes d'études des trois cycles ont été classés dans les six catégories non exclusives suivantes :

- 79 programmes prioritaires
- 27 programmes à maintenir
- 57 programmes nécessitant une attention particulière
- 21 programmes à développer
- 21 programmes à redéfinir ou abolir
- 7 recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes

Le Comité conjoint de la planification (CCJ) est responsable de la mise en œuvre des recommandations du rapport de planification académique et s'est doté d'un calendrier

pour l'assister dans son travail. Ce calendrier a été construit en partenariat avec les facultés et campus et tient compte du calendrier d'évaluation des programmes. Les facultés et campus ont été mandatés de travailler à l'implantation des recommandations qui concernent leurs programmes d'études.

Il est important de répéter que toutes les modifications aux programmes d'études qui découleront de l'implantation des recommandations du rapport de planification académique devront suivre le processus d'approbation usuel à l'Université de Moncton. Selon la nature des changements proposés, le processus d'approbation varie, mais il implique typiquement les



unités académiques, le Comité des programmes, le Comité conjoint de la planification, le Sénat académique et, dans certains cas, le Conseil des gouverneurs.

L'Université entretient plusieurs ententes de mobilité interinstitutionnelle avec le CCNB et d'autres institutions postsecondaires. Nos ententes concernent principalement des programmes d'études en administration, en développement durable et zone côtière, en

⁹ Essentiellement des certificats, des mineures et des programmes courts

¹⁰ Voir le document « Planification académique de l'Université de Moncton » sur le site internet à l'adresse http://www.umoncton.ca/enbref/node/28

gestion de l'information, en science infirmière et en travail social. Cette année, une nouvelle entente a été signée avec le CCNB dans le domaine du génie civil. Par ailleurs, l'UMCE a été l'instigatrice d'une entente avec le Cégep de Rivière-du-Loup concernant la reconnaissance d'équivalences dans le domaine des soins infirmiers. Cette entente s'applique dans nos trois campus. Parmi les ententes en chantier, mentionnons le projet de baccalauréat appliqué en biotechnologie ainsi que quelques ententes de reconnaissance en bloc de crédits dans les domaines de la criminologie, du génie civil, du génie mécanique et du génie électrique.

En plus du nouveau règlement sur les conditions d'admission aux mineures dont il a été question plus haut, des modifications importantes ont été apportées à quelques règlements universitaires. Mentionnons en particulier les modifications au règlement sur les baccalauréats avec majeure et mineure qui introduit le concept de majeure avec distinction afin de préparer les modifications que la FASS entend apporter à certains programmes d'études à la lumière de la planification académique. Les règlements relatifs aux étudiantes et étudiants en difficulté académique ont été modifiés de façon substantielle afin de bien expliciter les paramètres relatifs à la probation, la suspension et l'exclusion. Le règlement de premier cycle et celui des cycles supérieurs sur le barème de notes ont aussi été modifiés de même que certains règlements particuliers, dont celui de la Faculté des sciences concernant la réussite des cours avec laboratoire.

L'évaluation des programmes s'est poursuivie pendant l'année 2016-2017 sur la base du calendrier 2015-2020. Plusieurs programmes de deuxième cycle ont été évalués et traités au Sénat académique cette année: maîtrise en administration des affaires (régulier, coop, temps partiel), maîtrise en sciences appliquées, maîtrise en droit, maîtrise en science infirmière (infirmière praticienne) et maîtrise en science (nutrition-alimentation). Au premier cycle, le programme préparatoire aux sciences de la santé (D.S.S.) a été évalué et traité au Sénat académique. Le travail achève sur les programmes de trois autres disciplines¹¹ et les rapports d'évaluation seront soumis aux instances sous peu. En ce qui concerne les nouveaux programmes, le processus d'évaluation externe est présentement en cours pour le projet de maîtrise ès arts (sciences sociales) et le projet de maîtrise ès sciences (santé). Le projet de doctorat en sciences physiques¹² a été soumis aux instances cette année.

Tableau 5 Nombres de crédits enseignés

Unités	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Administration	570	528	510
Arts et sciences sociales	2 182	1 947	2 050
Campus d'Edmundston	890	845	873
Campus de Shippagan	747	705	702
Droit	180	156	180
Éducation permanente ¹³	[]	[671]	[610]
FESR ¹⁴	57	57	35
Ingénierie	372	351	354
Santé et services comm.	969	974	1 072
Sciences	969	937	1 061
Sciences de l'éducation	326	334	307
Totaux :	7 262	6 834	7 144

¹¹ M.A. en littérature canadienne comparée ainsi que tous les programmes de philosophie et de sociologie ¹² Anciennement connu sous le nom de doctorat en optique et matériaux

¹³ À l'éducation permanente, une erreur a été détectée dans la façon dont étaient calculés les crédits enseignés par le passé. Par conséquent, les données qui se trouvent dans les rapports annuels du VRER des années précédentes sont inexactes.

¹⁴ Sont exclus les crédits associés aux thèses

Comme l'indique le tableau 5, l'année 2016-2017 a vu une augmentation de 4,5 % du nombre de crédits offerts sur l'ensemble du réseau. Seule la FESR, la Faculté d'administration et la Faculté des sciences de l'éducation ont enregistré une baisse du nombre de crédits enseignés. Pour ces deux dernières facultés, ces données sont directement en lien avec la baisse importante des inscriptions dont il a été question plus haut (voir tableau 1). Quant à la FESR, la très petite taille des effectifs¹⁵ entraîne des fluctuations importantes des statistiques qui appellent à la prudence dans l'interprétation.

La ventilation des crédits offerts par des chargées de cours et des chargés de cours se trouve au tableau 6. Dans l'ensemble, on constate une hausse de moins de 2 % par rapport à l'année précédente. La baisse la plus marquée se trouve à la Faculté d'administration (-23 %) et la hausse la plus marquée est enregistrée à la Faculté des sciences de l'éducation (+76 %) et au campus de Shippagan (+22 %).

Tableau 6

Nombres de crédits offerts par des chargées de cours et des chargés de cours

Unités	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Administration	171	197	152
Arts et sciences sociales	441	432	413
Campus d'Edmundston	145	147	140
Campus de Shippagan ¹⁶	114	170	207
Droit	39	33	39
FESR	3	3	3
Ingénierie	40	68	56
Santé et services communautaires	159	170	193
Sciences	123	136	151
Sciences de l'éducation	65	34	60
Totaux :	1 300	1 390	1 414

Mentionnons finalement que le nom du Département de sociologie a été changé. On réfère dorénavant au « Département de sociologie et de criminologie » afin de refléter l'impressionnante croissance du programme de majeure en criminologie qui compte plus de 120 étudiantes et étudiants.

D) <u>LE CENTRE DE FORMATION MÉDICALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK (CFMNB)</u>

Fondé en 2006, le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB) résulte d'un partenariat entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il a pour mission d'assurer une formation médicale d'excellence et de mener des activités de recherche en santé afin de mieux répondre aux besoins de la communauté francophone du N.-B. et de l'Atlantique. On y offre le doctorat en médecine ainsi que la maîtrise et le doctorat en sciences cliniques de l'Université de Sherbrooke.

Les activités du CFMNB reposent sur une grande équipe dont huit professeures et professeurs réguliers, 291 médecins et 11 autres professionnels de la santé qui agissent comme professeures et professeurs d'enseignement clinique, 35 personnes impliquées dans les projets de recherche et sept chercheures et chercheurs affiliés.

¹⁵ Il y a seulement deux programmes qui relèvent directement de cette faculté (M.E.E et M. Sc. F.)

¹⁶ La correction d'erreurs de calcul fait en sorte que les données pour les années 2014-2015 et 2015-2016 sont différentes de celles qui se trouvent dans les rapports annuels du VRER des années précédentes.

En cette 11^e année d'opération, on compte 102 inscriptions au doctorat en médecine, cinq inscriptions à la maîtrise en sciences cliniques et trois inscriptions au doctorat en sciences

cliniques. Des 22 finissantes et finissants en médecine de la cohorte 2016-2017, 55 % sont du sexe féminin, 59 % vont poursuivre leur formation en médecine de famille et 41 % optent pour d'autres spécialisations. Il faut souligner que la grande majorité des diplômées et des diplômés qui choisissent la médecine de famille établissent leur pratique au N.-B.

Encore cette année, le CFMNB a offert des activités de formation continue aux médecins en exercice



Cohorte 2016-2017 des finissantes et finissants en médecine du CFMNB en compagnie de dignitaires

ainsi que des formations sur l'enseignement médical pour les médecins qui sont impliqués dans le programme de formation. Une quarantaine d'engagements communautaires ont également été réalisés par le personnel et la population étudiante.

Du point de vue de la recherche, le CFMNB poursuit son développement. Les chercheures et les chercheurs du CFMNB et les professeures et professeurs associés au Centre mènent présentement 16 projets de recherche financés à hauteur de 4,7 M\$. Un total de 19 articles scientifiques ont été publiés en 2016-2017 et plus d'une cinquantaine de communications scientifiques ont été présentées au Canada et à l'étranger.

PARTIE II : LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECHERCHE

A) <u>LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT-CRÉATION-INNOVATION</u> (RDCI)

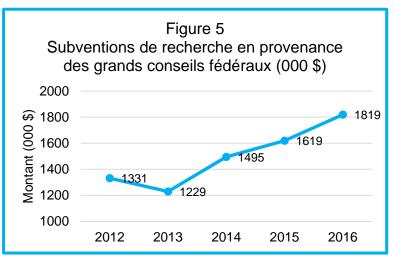
Tel que mentionné dans la *Planification stratégique 2020*, le développement de la RDCI est une priorité de l'Université de Moncton. Des efforts multiples et variés sont déployés par la FESR et les autres facultés pour appuyer la RDCI sous toutes ses formes.

Tableau 7
Financement de la recherche (000 \$)¹⁷

Unités	2014	2014-2015 2015-2016		2014-2015		2016	-2017
	Grands	Autres	Grands	Autres	Grands	Autres	
	conseils	revenus	conseils	revenus	conseils	revenus	
Administration	0	20	0	19	0	0	
Arts et sciences soc.	118	439	175	566	256	516	
Campus d'Edmundston	25	1 160	82	1 037	31	1 463	
Campus de Shippagan	148	660	101	572	103	578	
Droit	0	14	0	2	0	10	
Ingénierie	78	191	87	310	172	370	
Santé et services com.	110	1 150	117	1 267	212	2 437	
Sciences	806	3 790	976	2 621	980	2 760	
Sciences de l'éducation	210	228	81	180	65	304	
Totouv	1 495	7 652	1 619	6 574	1 819	8 563	
Totaux :	9 1	47	8 1	93	10	382	

Le tableau 7 montre la répartition des sources de financement de la recherche provenant des grands conseils fédéraux (CRSH, CRSNG, FCI, IRSC) et d'autres organismes (FINB, FRSNB, Société canadienne du cancer, etc.). Le montant global de 10,4 M\$ reçu en financement constitue une augmentation de 27 % par rapport à l'année précédente. Dans la catégorie « Autres organismes », les subventions se sont accrues de 30 %. Les

subventions en provenance des grands conseils (figure 5), notoirement difficiles à obtenir, se sont accrues de 12 % en 2016-2017. La Faculté des sciences (3,7 M\$) reçoit à elle seule 36 % du financement de la recherche à l'Université. Ces données sont cohérentes avec le fait que cette faculté compte quatre des 11 chaires de recherche présentement actives



(5/11 l'an prochain). La FSSSC affiche la croissance la plus importante puisqu'elle a littéralement doublé le montant du financement obtenu. Ceci étant dit, il est important de souligner que toutes les facultés et les campus sont parvenus à accroître leur financement de la recherche cette année sauf la Faculté d'administration.

La FESR gère plusieurs programmes¹⁸ internes de financement et de valorisation de la RDCI sur les trois campus. Cette année, plus de 170 subventions ont été accordées aux

¹⁷ Ces données excluent le financement reçu du programme fédéral de *Fonds de soutien à la recherche*.

¹⁸ Concours régulier, Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC, Programme spécial axé sur des thèmes spécifiques (Aide aux petites universités), Programme de subventions stratégiques, Programme d'aide à la mobilisation des connaissances, Programme d'aide aux nouvelles professeures et aux nouveaux professeurs.

membres du corps professoral des trois campus. Bien que les montants accordés soient relativement peu élevés, il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces subventions qui ont souvent un effet de levier. En ce qui concerne les programmes externes de financement de la RDCI, le rapport 2016-2017 de la FESR dresse la liste exhaustive des subventions reçues. La lecture de ce document fait clairement ressortir la diversification des sources de financement de la recherche qui, cette année, provient de plus d'une trentaine de programmes différents.



Annonce du financement pour la création du Centre de médecine de précision du N.-B.

(Johanne Roy, vice-présidente aux services cliniques, Réseau de santé Vitalité; le professeur Marc Surette, Université de Moncton; le Dr Rodney Ouellette, président et directeur scientifique de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer; le recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton, Raymond Théberge; le premier ministre, Brian Gallant; le ministre fédéral des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Dominic LeBlanc; la députée fédérale de Moncton-Riverview-Dieppe, Ginette Petitpas Taylor; et Jason Harquail, étudiant au doctorat en sciences de la vie à l'Université de Moncton)

construction du Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick dont le coût est estimé à 26 M\$ a débuté à l'automne 2016. Ce nouveau centre de recherche permettra de fédérer les efforts de nombreux chercheurs de l'Université et de nos principaux partenaires, dont l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, le Centre de formation médicale du N.-B. et la Régie de santé Vitalité. On y mènera des travaux qui vont permettre de mieux comprendre les changements d'ordre génétique, protéomique métabolique engendrés les maladies et par les réactions aux traitements. ll l s'agit incontestablement d'une excellente nouvelle

pour la recherche en santé à l'Université de Moncton qui, rappelons-le, constitue un de nos trois axes de développement¹⁹. Les chercheures et les chercheurs devraient prendre possession des lieux d'ici la fin de l'année 2018.

La diffusion de la RDCI peut prendre de multiples formes selon la nature de la discipline. Bien que le nombre et le facteur d'impact des publications arbitrées constituent la norme, il est essentiel de reconnaître, particulièrement dans les disciplines artistiques, les activités de création soumises à un processus de sélection par jury ou comité d'évaluation. En 2016-2017, on compte 26 activités artistiques qui satisfont ce critère à la FASS, soit une augmentation impressionnante de 18 % par rapport à l'année précédente. Malgré l'imperfection de cette mesure, le tableau 8 montre l'état de la diffusion de la recherche tel que mesuré par le nombre de publications arbitrées.

Tableau 8
Diffusion de la recherche au moyen de publications arbitrées

Unités	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Administration	27	24	20
Arts et sciences sociales	50	86	111
[Activités de création soumises à un processus de sélection par jury]	[9]	[22]	[26]
Campus d'Edmundston	10	19	32
Campus de Shippagan	66	64	60
Droit	13	25	17
Ingénierie	38	36	26
Santé et services communautaires	43	48	23
Sciences	93	96	82
Sciences de l'éducation	32	29	34
Totaux :	372	427	405

¹⁹ cf. Stratégie institutionnelle de recherche, FESR, Octobre 2012

On constate une diminution de 5 % par rapport à l'année 2015-2016. Bien évidemment, cette statistique est susceptible de fluctuer de manière importante d'une année à l'autre. Il est donc plus prudent de se concentrer sur la tendance à long terme. La comparaison des facultés et campus est également un exercice délicat puisque la taille du corps professoral, le nombre et la nature des programmes d'études de cycle supérieur et le type de recherche varient considérablement entre les unités. Ceci étant dit, la tendance observée à la FASS doit être applaudie (+29 % en un an; +122 % en deux ans). Le même commentaire s'applique au campus d'Edmundston (+68 % en un an; +220 % en deux ans). À l'inverse, la Faculté d'administration fait face à des défis en matière de diffusion de la recherche d'autant plus que le financement de la recherche y est également à la baisse (voir tableau 7). Des stratégies sont déployées pour faire face à cette situation, notamment la création du Fonds Uni coopération financière en gestion des coopératives (voir plus bas) et le nouveau programme de maîtrise ès sciences (gestion). Quant à la Faculté d'ingénierie, l'augmentation importante du financement de la recherche (voir tableau 7) et le nouveau programme de doctorat ès sciences appliquées sont certainement de bon augure pour renverser la tendance en matière de diffusion de la recherche.

En 2016-2017, l'université de Moncton comptait 11 chaires de recherche; quatre chaires de recherche du Canada et sept chaires de recherche parrainées par d'autres organismes provinciaux et nationaux (tableau 9). Les lectrices et lecteurs sont encouragés à consulter les rapports annuels qu'ont rédigés les titulaires de ces chaires²⁰.

Tableau 9
Chaires de recherche actives en 2016-2017

	Nom de la Chaire	Titulaire	Faculté
Cha	aires de recherche du Canada		
1)	Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance	Donald J. Savoie	FASS
2)	(niveau 1) Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes (niveau 2)	Ann Beaton	FSSSC
3)	Chaire de recherche du Canada en écologie polaire et boréale (niveau 2)	Nicolas Lecomte	Sciences
4)	Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et milieux minoritaires (niveau 2)	Benoît Doyon- Gosselin	FASS
	aires de recherche parrainées par divers org	anismes	
pro	ovinciaux et nationaux		
5)	Chaire de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick en biosciences	Marc Surette	Sciences
6)	Chaire de recherche de la Société canadienne du cancer	Sandra Turcotte	Sciences
7)	Chaire de recherche en santé CNFS – U de M sur le vieillissement des populations	Suzanne Dupuis- Blanchard	FSSSC
8)	Chaire de recherche interdisciplinaire U de M – CFMNB en santé mentale des enfants et des jeunes	Jimmy Bourque	Éducation
9)	Chaire de recherche KCIrving en sciences de l'environnement et développement durable	Marie-Andrée Giroux	Sciences
10)	Chaire de recherche Clément-Cormier en développement économique	Donald J. Savoie	FASS
11)	Chaire d'étude Jeanne et Jean-Louis- Lévesque en gestion financière	Tania Morris	Administration

²⁰ http://www.umoncton.ca/enbref/node/28

La Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en relations intergroupes de la professeure Ann Beaton s'est terminée le 30 juin 2017 alors que le professeur de physique Deny Hamel s'est vu octroyer une Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en optique et information quantique qui a débuté le 1^{er} juillet 2017. D'autres projets à soumettre au *Programme des chaires de recherche du Canada* sont présentement rendus à divers stades de développement, notamment en biologie, en science de l'éducation et en sciences sociales.

Suite à des discussions avec la Fondation des caisses populaires acadiennes, il a été convenu de transformer la Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives en un Fonds Uni coopération financière en gestion des coopératives qui permettra de financer divers projets de recherche relatifs à cette thématique. Ce fonds est géré par la Faculté d'administration.

Pour conclure cette section, voici un échantillon de quelques autres activités de RDCI menées cette année. La 9e édition de la Journée de recherches interdisciplinaires en santé (JRIS) de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires s'est tenu au campus de Moncton le 31 mars 2017 sous le thème « L'exercice physique et la nutrition au cœur de la santé ». En plus des quatre conférenciers invités, douzaine de communications orales ainsi que des sessions d'affiches ont été l'occasion à des chercheures et chercheurs du Québec l'Atlantique ainsi qu'à des étudiantes et



9e édition de la *Journée de recherches* interdisciplinaires en santé (JRIS)

(Première rangée) Marie-Ève Mathieu, professeure à Université de Montréal; William J. Montelpare, professeur à la University of Prince Edward Island; Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier; Angelo Tremblay, professeur à Université Laval; Joyce Nahri, étudiante au 1er cycle du programme de génie civil; et Georges Jabbour, président de la Journée de recherches interdisciplinaires en santé 2017

étudiants d'échanger sur cette importante problématique.

Un colloque en l'honneur du professeur Michel Doucet s'est tenu à la Faculté de droit le 9 juin 2017. Une quinzaine d'experts dont M. Graham Fraser et l'hon. Michel Bastarache ont présenté devant environ 80 participantes et participants l'état de la situation sur les droits linguistiques au Canada.



Mme Karen Trask, artiste en résidence (au centre) flanquée de M. Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier et de M. Robert Campbell, recteur et vice-chancelier de *Mount Allison University*. Ils sont accompagnés d'autres invités des deux institutions.

Grâce au support financier de Casino Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton et *Mount Allison University* accueillent M^{me} Karen Trask comme artiste en résidence pour une période de deux ans. Artiste multidisciplinaire originaire de l'Ontario, M^{me} Trask est la deuxième artiste en résidence à participer à ce programme partagé entre les deux universités. En plus d'intervenir dans des cours d'arts visuels, M^{me} Trask sera impliquée dans divers projets de création avec des collègues des deux universités.

L'Université compte plusieurs centres et instituts de recherche. Les activités de certains de ces centres et instituts sont décrites ici-bas. Notez qu'on compte également une dizaine de groupes de recherche et plusieurs laboratoires de recherche. L'espace ne

permet pas d'en décrire les activités. Certaines de ces entités ont leur propre site web (hwww.umoncton.ca/recherche/node/28).

B) LES CENTRES

1) LE CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (CRLA)

Fondé en 1987, le CLRA, dirigé M^{me} Laurence Arrighi a pour mandat de favoriser la recherche en linguistique ainsi que les études sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick. L'objectif central est de montrer les liens entre la description des phénomènes linguistiques et leur environnement social, liens qui, dans le contexte des milieux minoritaires, ne sauraient être dissociés.

En 2016-2017, le CRLA a fêté ses trente ans d'existence. Un fascicule intitulé *Le CRLA a 30 ans ! Bilan, témoignages et perspectives* a été préparé pour l'occasion. Afin notamment de souligner ses 30 ans, plusieurs membres du Centre ont travaillé à l'organisation d'un colloque intitulé *Minorité linguistique et inégalités sociales* qui se tiendra en octobre 2017. Un total de 54 participantes et participants provenant d'Amérique (26), d'Europe (20), d'Afrique (7) et d'Océanie (1) est attendu. Par ailleurs, le travail a été complété pour la publication des actes du colloque international sur *Les Français d'ici* qui s'est tenu à l'Université de Moncton en juin 2014. Coédité par Laurence Arrighi et Karine Gauvin, l'ouvrage intitulé *Regards croisés sur les français d'ici* va paraître sous peu aux PUL. Comme en fait foi le rapport annuel du CRLA, divers textes ont été publiés cette année ou sont en voie de l'être.

Trois conférences destinées à la communauté universitaire et au grand public ont été organisées cette année. Dans deux des trois cas, la vidéoconférence a été utilisée pour permettre la diffusion simultanée au campus d'Edmundston et au Campus de Shippagan.

Un projet majeur sur la table en 2017-2018 est la préparation d'un numéro spécial de la revue *Minorités linguistiques et société* avec pour titre provisoire : « Inclusion, exclusion et hiérarchisation des pratiques langagières dans les espaces plurilingues du 21^e siècle » (direction Laurence Arrighi et Émilie Urbain). Le CRLA entend également consolider et développer des partenariats au pays et à l'étranger. À plus long terme, le CRLA a l'intention d'arrimer ses activités de recherche à de grands chantiers sociolinguistiques actuels et aborder de « nouvelles » problématiques telles l'alphabétisation, l'immigration et l'offre de services médicaux et paramédicaux en français.

2) LE CENTRE D'ÉTUDES DU VIEILLISSEMENT (CEV)

Sous la direction de M^{me} Suzanne Dupuis-Blanchard, le CEV a pour mission de promouvoir la recherche, la formation et le service à la collectivité dans le domaine du vieillissement, par le biais de la collaboration interdisciplinaire et le partenariat.

La directrice est également titulaire de la Chaire de recherche en santé CNFS – U de M sur le vieillissement des populations. Par conséquent, les thématiques auxquelles s'intéresse le CEV rejoignent celles de la Chaire. Cette année, le personnel était composé de 7 employés à temps partiel soit une étudiante de 1^{er} cycle, une employée qui a récemment terminé des études de 3^e cycle, quatre personnes hautement qualifiées en recherche et une secrétaire pour la transcription d'entrevues de recherche.

Plusieurs projets de recherche sont menés en parallèle, entre autres sur 1) les besoins spécifiques des aînés francophones en situation minoritaire pour le maintien à domicile;

2) les connaissances des élèves francophones de la 10^e et 11^e année au N.-B. au sujet du vieillissement et leur choix de carrière dans le domaine de la santé et du vieillissement et 3) la prévention des mauvais traitements aux personnes âgées. Ces projets sont réalisés avec des collaborateurs de la *University of New Brunswick*, *Mount Allison University*, la *University of Prince Edward Island*, *Dalhousie University*, l'Université d'Ottawa et plusieurs organismes communautaires du Nouveau-Brunswick.

La titulaire a été conférencière invitée à six colloques dont l'École d'été des IRSC et le Canadian Frailty Network. Elle a aussi présenté ses travaux à la conférence annuelle de l'Association canadienne en gérontologie, à la conférence internationale du Gerontological Society of America et au congrès de l'Association canadienne des infirmières en gérontologie. Quelques articles scientifiques et rapports de recherche ont été publiés ou le seront sous peu.

M^{me} Dupuis-Blanchard a également été très impliquée dans la communauté et offre son expertise à diverses associations et groupes communautaires. Rappelons notamment qu'elle est la présidente de l'*Association canadienne du vieillissement* pour un 2^e mandat de deux ans (2016-2018) et qu'elle a été coprésidente du *Conseil sur le vieillissement du N.-B.*. Elle préside également le comité de gestion du partenariat UdeM - *Shannex RLC Limited* pour la mise sur pied d'un centre collaboratif d'apprentissage dans le *Faubourg du Mascaret*, foyer pour personnes âgées dont la construction s'achève sur les terrains du campus de Moncton.

Pour l'année 2017-2018, l'objectif principal du CEV et de la Chaire est de poursuivre le développement du programme de recherche sur le maintien à domicile dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. La Chaire se terminant dans un an, il est également prévu d'entreprendre les démarches pour son renouvellement.

3) LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (CRDE)

Le mandat du CRDE est d'encourager, d'appuyer, de réaliser et de diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en éducation. Ces projets ont pour objectifs la description et la compréhension de réalités éducatives au sein des communautés francophones minoritaires, de même que l'action sur ces réalités en vue de favoriser l'épanouissement de ces mêmes communautés. La direction scientifique du Centre est assurée par la professeure Aïcha Benimmas. La direction administrative relève de M^{me} Stéphanie Renée LeBlanc.

Pendant l'année 2016-2017, le CRDE comptait 58 membres, dont 29 membres réguliers et une dizaine d'étudiantes et d'étudiants au 2° et au 3° cycle. Cette équipe a entrepris, poursuivi et terminé une dizaine de projets de recherche portant sur des thématiques très variées. Ceci s'explique par le fait que le CRDE finance une portion très importante de son fonctionnement à partir de sommes reçues pour des services de consultation et des services techniques sur le plan de la recherche, ainsi que pour la réalisation de contrats de recherche. La liste des projets de recherche se trouve dans le rapport annuel du CRDE. Au chapitre de la diffusion des connaissances, 13 articles scientifiques ont été publiés dans des revues arbitrées, 12 articles dans des actes de colloque, huit rapports de recherche, neuf livres ou chapitres de livres, six articles dans des revues professionnelles et autres. On compte également une trentaine de communications scientifiques. Mentionnons finalement que le CRDE a organisé cinq causeries sur des thèmes aussi variés que la publication scientifique et les actions pédagogiques universelles.

Le nombre de projets en cours étant déjà élevé, l'année 2017-2018 s'inscrira dans la continuité de ce qui a été fait cette année.

4) LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ALIMENTS (CRA)

Le mandat du CRA est de mener des recherches appliquées et fondamentales, ainsi que d'offrir la formation dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies alimentaires. Son rôle premier est de catalyser l'innovation et le transfert technologique, ainsi que stimuler l'émergence de nouvelles initiatives favorisant la compétitivité des industries agroalimentaires et marines locales. Le CRA est dirigé par M. Pascal Audet.

Au cours de l'année 2016-2017, le CRA a procédé à des analyses microbiologiques pour 44 compagnies. Dans la majorité des cas, il s'agit de tests microbiologiques pour évaluer la qualité des produits marins et agroalimentaires de compagnies du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. En ce qui concerne les analyses chimiques, une quinzaine de clients ont fait appel à l'expertise du CRA. Diverses démarches ont été entreprises pour assurer que les laboratoires de chimie et de microbiologie du CRA rencontrent les plus récentes normes canadiennes et internationales de certification appropriées à la nature des travaux qui y sont réalisés. Bien que le mandat du CRA parle de recherches appliquées et fondamentales, le rapport annuel du Centre ne fait aucune mention de ce type d'activité pendant l'année 2016-2017.

Pour l'année 2017-2018, le CRA entend continuer à desservir l'industrie alimentaire dans le domaine de la microbiologie alimentaire et de l'assurance de qualité. Nous sommes encouragés par le fait qu'un des objectifs pour l'année 2017-2018 est « Assurer la recherche et le développement dans les domaines des sciences et technologies des aliments et de la biotechnologie alimentaire ».

5) LE CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)

Créé en 1979, le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada, par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français. Le CTTJ est dirigé par M^{me} Karine McLaren.

En 2016-2017, le Centre a poursuivi son travail de mise à jour de divers outils d'appui à la traduction juridique et d'appui à la recherche. Ces produits (ex.: JURITERM, Juridictionnaire, Actualités jurilinguistiques, Liste des monographies et articles sur la jurilinguistique française) sont disponibles gratuitement sur son site internet (www.cttj.ca). Le CTTJ a continué d'être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick des décisions de justice publiées dans les deux langues officielles. Le Centre a également traduit plusieurs lois, règlements et règles ainsi que des arrêtés municipaux pour divers paliers de gouvernements ici et ailleurs au Canada. Le CTTJ a travaillé avec divers partenaires à planifier un projet pancanadien de formation continue en traduction juridique et en interprétation judiciaire. Grâce au soutien financier du ministère de la Justice du Canada, le CTTJ a continué d'élaborer une terminologie française de la common law, notamment en poursuivant la rédaction de *La common law de A à Z*.

La Feuille de route dans le cadre de laquelle le ministère de la Justice du Canada finance certaines activités du CTTJ prend fin en 2018. À cet égard, le Centre a participé à deux importantes initiatives de consultation menées par le ministère visant à orienter les priorités du gouvernement fédéral pour la prochaine Feuille de route 2018-2023. La directrice du CTTJ a également joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du Plan d'action du *Réseau national de formation en justice* (RNFJ) conçu pour orienter la prochaine Feuille de route.

Pour l'année 2017-2018, le CTTJ entend poursuivre son travail en matière de normalisation et de francisation du vocabulaire de la common law. Il s'agit d'une année très importante pour le CTTJ puisque les orientations et la taille de l'enveloppe budgétaire de la prochaine Feuille de route seront établies. Le CTTJ entend rester au fait de cet important dossier afin d'assurer les conditions nécessaires à la poursuite de mon mandat.

6) LE CENTRE ASSOMPTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENTREPRENEURIAT (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat de recherche, de formation et de diffusion des connaissances en entrepreneuriat auprès des gens d'affaires. Le Centre assure le lien entre l'Université et la communauté d'affaires acadienne et francophone, plus particulièrement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise. Il est dirigé par M^{me} Pauline Roy.

L'année 2016-2017 a constitué la troisième et dernière année du programme *Synergiste*²¹. Ce programme vise à accroître les chances de réussite commerciale d'idées novatrices en assurant un meilleur accès aux ressources et expertises en entrepreneuriat qu'on trouve au sein de l'Université de Moncton ainsi que dans la communauté d'affaires francophone de la province. Il vise aussi à permettre à des étudiantes et des étudiants de développer leurs compétences en entrepreneuriat et en commercialisation en travaillant avec des entreprises réelles. Cette année, quatre projets étudiants et trois projets d'appui à des entreprises en démarrage ont été soutenus. M^{me} Michelyne Paulin, gestionnaire chevronnée et présidente du Conseil d'administration du réseau de santé Vitalité, agissait à titre d'entrepreneure en résidence au CARDE.

En partenariat avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le CARDE a organisé une conférence sur l'innovation en tourisme au Nouveau-Brunswick en mai 2017 dans le cadre de la *Semaine provinciale de l'innovation*. L'événement offrait aux entrepreneurs, aux intervenants économiques et aux universitaires l'occasion de discuter de succès entrepreneurial et d'innovation en tourisme. Il est important de souligner que le tourisme constitue le 3^e secteur en importance de l'économie de la province.

Cette année constituait la deuxième année du Programme de mentorat en entrepreneuriat Patrick Albert 22. Ce programme a pour but d'appuyer les étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton dans les



2e édition du Programme de mentorat en entrepreneuriat Patrick Albert du CARDE

La photo nous fait voir plusieurs mentors, les étudiantes et étudiants participants, les responsables du programme et quelques membres de la famille Albert (au centre).

premières étapes d'un cheminement entrepreneurial en les associant à des leaders d'affaires exceptionnels du Nouveau-Brunswick. Douze jumelages ont été effectués entre étudiantes et étudiants et gens d'affaires francophones dans diverses régions du N.-B..

²¹ Programme financé sur trois ans par l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APÉCA) et la province du Nouveau-Brunswick

²² Programme de mentorat mis sur pied à la mémoire de M. Patrick Albert, jeune entrepreneur diplômé de l'Université de Moncton.

Le mandat de diffusion des connaissances a été accompli par l'organisation de sept conférences pour le grand public sur différentes thématiques liées au monde des affaires et par l'organisation d'une table ronde sur le thème « La réussite lors du démarrage d'une entreprise ».

Une entente de collaboration établie avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) fera en sorte que le *Programme de mentorat en entrepreneuriat Patrick Albert* prendra de l'expansion l'automne prochain avec un projet pilote prometteur mené en collaboration avec le CCNB - Campus de la Péninsule acadienne. Également au programme pour l'année 2017-2018, le développement d'une deuxième phase du programme *Synergiste*. Le Centre a également pour objectif d'organiser un colloque provincial dans le cadre de la semaine provinciale en innovation. Bien sûr, on prévoit continuer à organiser des activités de diffusion telles les tables rondes et les conférences.

7) L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES DROITS LINGUISTIQUES (OIDL)

Créé en 2010, l'OIDL a pour mandat de développer, d'appuyer et de promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques dans les programmes de la Faculté de droit et sur les scènes provinciale, nationale et internationale. Il est dirigé par M. Michel Doucet.

En 2016-2017, le directeur de l'Observatoire a publié l'ouvrage Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick – À la recherche de l'égalité réelle! (600 p.), qui constitue en quelque



Lancement du livre de Michel Doucet Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick – À la recherche de l'égalité réelle!

Fernand de Varennes, doyen de la Faculté de droit; Michel Bastarache, avocat; André Samson, VRER; Michel Doucet, professeur titulaire et directeur de l'OIDL; Philippe Morin, agent de projet à l'OIDL; Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier; et Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du N.-B.

sorte le legs de Michel Doucet aux prochaines générations qui s'intéresseront aux droits linguistiques (voir partie I-B). Le troisième volume de La revue de droit linguistique a été publié et le quatrième volume est en chantier. Quant Blogue sur les droits linguistiques, une dizaine de textes ont été ajoutés cette année. Le directeur a donné plusieurs conférences et participé une table ronde en plus d'être fréquemment sollicité par les médias provinciaux et nationaux pour commenter divers dossiers relatifs aux linguistiques. Mentionnons également que la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick annotée

publiée sur le site internet de l'Observatoire. Les prochaines annotations porteront sur les articles 16 à 20 et 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (www.droitslinguistiques.ca/).

Le 9 juin 2017, a eu lieu au pavillon Adrien-J.-Cormier un colloque en l'honneur de Michel Doucet. Organisé par l'hon. Michel Bastarache, M. François Laroque et M. Philippe Morin, l'événement avait pour but de souligner la carrière remarquable du professeur Doucet à la veille de sa retraite universitaire.

L'Observatoire fait face à des défis financiers significatifs qui vont dominer l'agenda de l'année 2017-2018. Nouveau professeur de la Faculté de droit depuis le 1^{er} juillet 2017, M. Érik Labelle Eastaugh a pris la relève de Michel Doucet à la direction de l'OIDL. Il devra, avec ses collègues de la Faculté et le Comité de gestion voir à trouver une stratégie

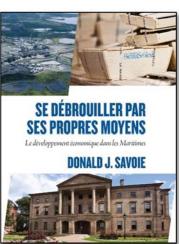
pour assurer la stabilité financière de l'Observatoire et sa viabilité à long terme. Par ailleurs, la poursuite des travaux entrepris cette année est évidemment au programme.

C) <u>LES INSTITUTS</u>²³

1) INSTITUT DONALD J. SAVOIE (IDJS)

Anciennement connu sous le nom « Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques », l'IDJS (www.idjs.ca) vise d'abord et avant tout à favoriser des débats publics éclairés sur des enjeux fondamentaux de politiques publiques affectant le bien-être et la prospérité de l'Acadie, du Nouveau-Brunswick et des Provinces maritimes. L'Institut effectue également des travaux portant sur les grands enjeux de politiques publiques à l'échelle nationale. Le poste de direction de l'Institut est présentement vacant.

En 2016-2017, deux livres ont été publiés simultanément en français et en anglais. M. Richard Saillant a publié Deux Pays : Le Canada à l'ère du grand déséquilibre démographique (246 p.) / A Tale of Two Countries: How the Great Demographic Imbalance is Pulling Canada Apart (213 p.). M. Donald Savoie a, quant à lui, publié Se débrouiller par ses propres moyens : Le développement économique dans les Maritimes (474 pages) / Looking for Bootstraps: Economic Development in the Maritimes (428 pages). Un rapport de recherche sur Alcool NB a été publié sur le site internet de l'Institut et deux articles ont été publiés dans des revues arbitrées. M. Savoie a également participé à diverses conférences et a rédigé plusieurs textes pour les médias locaux et nationaux.



Savoie, Donald J. (2017). Se débrouiller par ses propres moyens : Le développement économique dans les Maritimes (474 p.), Nimbus Publishing

L'année 2016-2017 a été le théâtre de changements importants à l'IDJS. Le directeur général, M. Richard Saillant, a quitté son poste en février 2017. De plus, M. Donald Savoie a quitté la présidence du Conseil d'administration de l'Institut en juin 2017 afin de se consacrer entièrement à ses recherches. M^{me} Annie Boudreau assume la présidence intérimaire du Conseil. L'année 2017-2018 sera donc l'occasion d'une réflexion sur l'orientation stratégique que veut se donner l'Institut. Par la suite, les démarches pour pourvoir le poste de direction générale seront entreprises. Bien sûr, les projets en cours se poursuivent.

2) Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML)

L'ICRML (www.icrml.ca) a pour mandat de promouvoir une plus grande connaissance de la situation des minorités de langue officielle du Canada et une meilleure compréhension des enjeux prioritaires qui les concernent. En collaboration avec ses partenaires, il voit à la réalisation de travaux de recherche pouvant appuyer les divers intervenants des minorités de langue officielle et les artisans des politiques publiques en matière linguistique. L'Institut est sous la direction de M. Éric Forgues.

²³ Depuis le 1^{er} avril 2017, l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques (IRFN) n'est plus rattaché à l'UMCE. Il s'agit d'une entité incorporée qui est distincte de l'Université. Ceci étant dit, l'UMCE demeure associée aux activités de l'Institut, notamment en faisant partie du Conseil d'administration et en fournissant des locaux. L'IRFN n'est donc plus traité dans le rapport du VRER.

En plus des cinq employées et des deux assistants de recherche, l'Institut compte 36 chercheures et chercheurs associés et près d'une vingtaine de partenaires universitaires, communautaires et gouvernementaux. L'année 2016-2017 a permis la complétion et la continuation de 30 projets de recherche sur cinq axes. Parmi les projets complétés, mentionnons un projet de recherche financé par le CNFS visant à dresser le portrait des services bilingues offerts au sein des hôpitaux canadiens. Parmi les projets en cours, mentionnons une recherche financée par le CRSH pour investiguer l'attraction, la rétention et l'intégration des nouveaux arrivants dans les petits et moyens centres au Canada. Soulignons également que plusieurs nouveaux projets ont été soumis à divers organismes subventionnaires et que cinq ont reçu du financement et seront entrepris sous peu. L'ICRML a également réalisé divers contrats de recherche appliquée pour des organismes communautaires et ministères provinciaux.

Parmi les activités de diffusion, soulignons la publication du numéro 7 de la revue *Minorités linguistiques et société* intitulé *Diversité, frontières ethnolinguistiques et éducation au Québec et au Canada / Diversity, Ethnolinguistic Boundaries, and Education in Québec and Canada* (16 articles) de même que la publication de deux livres²⁴ aux *Presses de l'Université Laval* (PUL). Le rapport annuel de l'ICRML dresse la liste exhaustive des autres publications, rapports de recherche, communications scientifiques, conférences et ateliers réalisés cette année. Par ailleurs, le site internet de l'ICRML est mis à jour régulièrement et a fait l'objet de plus de 12 000 visites en 2016-2017. La base de données bibliographique qui y est logée inclut plus de 5 800 références. Finalement, mentionnons qu'un *Bulletin d'information en ligne* est envoyé régulièrement aux membres de sa liste de diffusion. Cette liste compte plus de 500 abonnés.

Pour l'année 2017-2018, les travaux vont se poursuivre sur une variété de projets qui touchent les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Il est également prévu d'adopter un nouveau plan stratégique de cinq ans. La diversification des sources de financement et l'accroissement de la visibilité font également partie des objectifs de la prochaine année.

3) INSTITUT D'ÉTUDES ACADIENNES (IÉA)

L'IÉA (www.umoncton.ca/iea/) a comme mandat de développer et promouvoir les études acadiennes à l'Université de Moncton, ainsi qu'au niveau national et international. Pour se faire, il appuie la création de programmes d'étude dans ce domaine, travaille à développer un fonds de bourses pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en études acadiennes, dirige une collection d'ouvrages scientifiques et voit à la diffusion et la promotion des recherches en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionale, nationale et internationale et auprès de la population en général. En 2016-2017, la direction scientifique intérimaire de l'Institut était confiée à M^{me} Corina Crainic.

En plus de la direction scientifique, l'équipe de l'IÉA se compose de quatre employées et employées et d'un stagiaire postdoctoral. L'Institut a organisé un forum intitulé *Une Acadie plurielle dans un Canada en évolution de 1867 à 2017 : approches pluridisciplinaires*. L'évènement s'est tenu les 4 et 5 mai 2017 au campus de Moncton et comptait plus d'une trentaine de chercheures et de chercheurs ainsi que des étudiantes et des d'étudiantes de plusieurs régions du pays. Par ailleurs, trois conférences publiques ont été organisées dans le cadre des *Vendredis midis de l'IÉA* et des membres de l'Institut sont intervenus à

²⁴ Atran-Fresco, Laura 2016. Les Cadiens au présent. Revendications d'une francophonie en Amérique du Nord. PUL, 274 p.

Allain, Greg; Chiasson, Guy (2016). Minorités francophones et gouvernance urbaine. Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa. PUL, 248 p.

plusieurs reprises dans les médias de la région. L'équipe de l'IÉA a donné une dizaine de



Affiche du forum *Une Acadie* plurielle dans un Canada en évolution de 1867 à 2017 : approches pluridisciplinaires.

communications et conférences. En partenariat avec la FESR, une première subvention stratégique en études acadiennes a été accordée cette année. Le professeur Patrice Nicolas du Département de musique en est le récipiendaire.

Le *Prix de l'IÉA* a été créé afin de reconnaître la qualité d'un travail relatif à l'Acadie réalisé par une étudiante ou un étudiant dans le cadre d'un cours du premier cycle. Cette année, le récipiendaire est Vincent Auffrey, étudiant en histoire pour son travail intitulé *Le journal étudiant L'Insecte à l'Université de Moncton et la crise de l'idéologie nationale acadienne (1968-1969) réalisé dans le cadre du cours HIST4120 de la professeure Phyllis LeBlanc. Deux numéros en format électronique du <i>Bulletin de l'IÉA* ont été diffusés cette année. On peut également trouver sur le site internet de l'Institut un

répertoire des chercheures et des chercheurs en études acadiennes qui est régulièrement

mis à jour. Au chapitre des publications, il faut mentionner que la rédaction de la biographie recteur-fondateur l'Université de Moncton, le père Clément Cormier (1910-1987) a été complétée et le lancement est prévu en octobre. Mathieu Wade, chercheur postdoctoral à l'IÉA, a codirigé le Résilience, livre résistance et alliances : penser la francophonie canadienne



Vincent Auffrey, récipiendaire du Prix de l'IÉA, flanqué de Christophe Traisnel, Corina Crainic, Phyllis E. LeBlanc et Benoit Doyon-Gosselin

différemment (285 p.) paru aux PUL cet hiver. On compte également cinq autres publications scientifiques soumises à un processus d'évaluation par les pairs.

En 2017-2018, le professeur Gregory Kennedy, de retour d'une année sabbatique, reprendra ses responsabilités à la direction scientifique de l'IÉA. Parmi les activités planifiées, mentionnons un projet de recherche sur l'histoire militaire de l'Acadie, le lancement d'une nouvelle collection d'ouvrages scientifiques en études acadiennes et la préparation d'un numéro spécial de la revue *Francophonies d'Amérique* à partir des articles du Forum qui s'est tenu cette année.

D) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le BSI, sous la direction de M. André Chiasson, a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche et développement, les transferts technologiques ainsi que la commercialisation et les transferts de connaissances.

L'année 2016-2017 a été passablement perturbée par des changements importants survenus au sein du personnel. Monsieur Chiasson est retourné à l'APÉCA en septembre 2016 à l'échéance du prêt de service dont il faisait l'objet. Madame Pauline Roy, responsable du CARDE, a accepté, à temps partiel, d'agir à titre d'agente d'innovation au BSI. M. Gaston Losier a assumé ponctuellement les responsabilités de direction. Heureusement, une nouvelle entente avec l'APÉCA a permis à M. André Chiasson de reprendre la direction du BSI d'avril 2017 jusqu'en avril 2019.

Malgré tout, le BSI a poursuivi son travail avec de nombreux partenaires internes et externes et est même parvenu à établir de nouveaux partenariats. Rappelons que le BSI révise systématiquement toutes les demandes de subvention de recherche dont les thématiques sont propices à l'établissement de partenariats industriels. Il s'assure également que les nombreux projets d'entente de partenariats relatives aux applications et à l'innovation correspondent aux objectifs de l'Université. Le BSI reste à l'affût de toutes les possibilités de collaboration entre la recherche universitaire et le milieu des affaires. En fait, des contacts sont maintenus avec plus de 80 entreprises de la région dans le but d'explorer les possibilités de partenariats avec nos chercheures et chercheurs. Le Bureau gère directement une subvention du CNRC-PARI²⁵ qui a permis de financer douze projets de recherche en partenariat avec divers milieux industriels. Les fonds de ce programme sont attribués aux chercheures et chercheurs pour identifier des solutions à des problèmes ponctuels en lien avec un partenaire industriel. Le BSI est également instrumental dans l'obtention de bons d'innovation de la FINB (trois projets en 2014-2015, un projet en 2015-2016, un projet en 2016-2017). Ces bons d'innovation favorisent la collaboration entre les petites et moyennes entreprises (PME) et nos chercheures et chercheurs afin d'accélérer l'innovation au sein des PME du Nouveau-Brunswick. L'objectif fondamental du Fonds de bons d'innovation de la FINB est d'appliquer l'innovation de manière à améliorer la rentabilité et la compétitivité des PME de la province. Le Bureau a également été impliqué dans l'établissement de quatre projets MITACS²⁶ et quatre projets CRSNG (Subventions d'engagement partenarial). Encore cette année, le BSI a organisé des séances de formation et d'informations destinées à améliorer le rendement des chercheures et chercheurs auprès des organismes qui financent la recherche partenariale universitéentreprise.

En 2017-2018, le BSI, en étroite collaboration avec le service des communications, va poursuivre le projet de développement d'une série d'outils de promotion pour mieux faire connaître aux partenaires/collaborateurs potentiels les perspectives de recherche à l'UdeM. Le personnel du BSI compte également déployer davantage d'efforts pour mieux faire connaître ses services auprès des campus d'Edmundston et de Shippagan. Le Bureau va certainement apporter son appui à l'agente ou l'agent de la FINB qui sera situé au campus de Moncton une journée par semaine pendant la période entre septembre à décembre 2017.

-

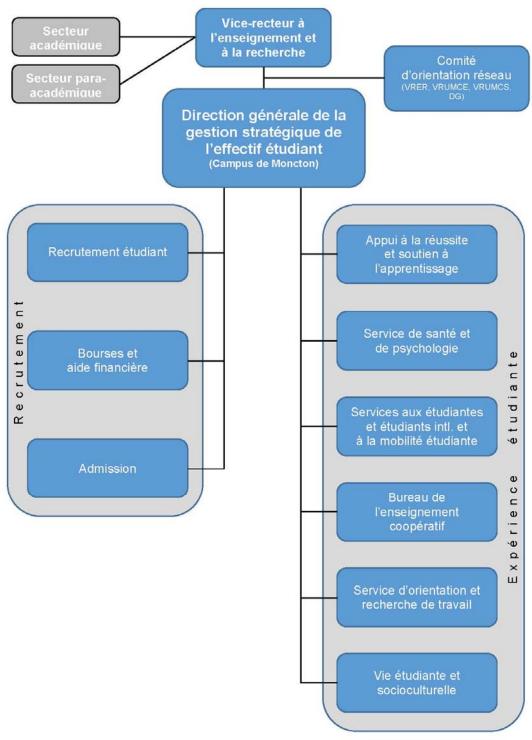
²⁵ Conseil national de recherche du Canada – Programme d'aide à la recherche industrielle

²⁶ Organisme national sans but lucratif qui conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et de formation au Canada. De concert avec 60 universités, des milliers de compagnies ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux, MITACS construit des partenariats appuyant l'innovation industrielle et sociale au Canada.

PARTIE III : LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA GESTION STRATÉGIQUE DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT

L'année 2016-2017 a été le théâtre de changements substantiels dans la façon dont l'Université gère les nombreux dossiers reliés à l'effectif étudiant. En effet, le Conseil des gouverneurs a adopté le 23 août 2016 un nouveau concept de gestion stratégique de l'effectif étudiant. Le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales a été aboli et une dizaine de services ont été réorganisés sous une direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Cette nouvelle structure administrative relève du VRER afin de rapprocher les activités académiques des services concernés. M. Jean-Paul Loyer a été nommé directeur général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Il est entré en fonction le 15 mai 2017. Il a la responsabilité de l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'expérience étudiante au campus de Moncton et assure la liaison avec les campus d'Edmundston et de Shippagan.

Figure 6
Nouvelle structure de la gestion stratégique de l'effectif étudiant



Comme le montre l'organigramme de la figure 6, plusieurs services qui relevaient du vicerectorat aux affaires étudiantes et internationales sont dorénavant regroupés sous deux
grands axes d'intervention, à savoir le recrutement et l'expérience étudiante. Une telle
structure permet de briser les silos et de coaliser les actions afin d'atteindre les objectifs
de la *Planification stratégique 2020*, notamment en matière d'effectif étudiant,
d'expérience étudiante et d'efficience administrative. Fondamentalement, il s'agit de
placer l'étudiante et l'étudiant au cœur de toutes nos décisions et de nos interventions et
d'analyser nos processus administratifs dans cette perspective.

A) RECRUTEMENT

La démonstration de l'essentialité des activités de recrutement n'est plus à faire. Comme en témoigne l'évolution des inscriptions au cours des dernières années (voir tableau 1), il nous faut redoubler d'effort pour que nos stratégies de recrutement, tant au niveau canadien qu'international, se traduisent par une inversion de la courbe des inscriptions. Il en va de la capacité de notre université à accomplir sa mission. Or, les défis sont nombreux; démographie défavorable²⁷, compétition accrue et situation économique difficile.

Le tableau 10 montre les objectifs de recrutement (nouvelles inscriptions) pour l'année 2016-2017 et les résultats obtenus. Alors que les objectifs ont été dépassés au niveau canadien (+84), les nouvelles inscriptions internationales ont été très en deçà de la cible (-134) si bien qu'au final, on comptait 50 nouvelles inscriptions de moins qu'escompté.

Tableau 10
Comparaison des objectifs et des résultats obtenus en 2016-2017
quant aux nouvelles inscriptions

Marché visé	Objectifs	Résultats	Différence
Nouveau-Brunswick	685	740	55
Écoles secondaires	615	659	44
CCNB	35	40	5
Autres	35	41	6
NÉ - ÎPÉ - TNL	25	24	-1
Immersion	40	39	-1
Québec	50	72	22
Ontario	10	21	11
Ouest	5	3	-2
International	400	266	-134
Automne	200	159	-41
Hiver	200	107	-93
Total	1 215	1 165	-50

Pour le Nouveau-Brunswick francophone, les résultats sont encourageants et témoignent du fait que l'équipe du recrutement a su rapidement s'ajuster à la compétition accrue. En fait, ces données se traduisent en un taux de participation de 30 %, ce qui est comparable à celui mesuré à l'époque où l'Université de Moncton avait une quasi-exclusivité d'accès (avec le CCNB) aux écoles francophones de la province pour y mener des activités de recrutement. En fait, le taux de participation calculé par la CESPM pour l'ensemble du système universitaire du N.-B. est de 28,5 %.

RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

²⁷ Rappelons qu'au cours des cinq dernières années, le nombre d'élèves en 12^e année au Nouveau-Brunswick a diminué de plus de 200 (2406 en 2012-2013 et 2198 en 2016-2017) et qu'on prévoit la poursuite de cette diminution pendant encore cinq ans (1978 élèves en 2021-2022) avant de voir un renversement de cette tendance baissière.

Un certain nombre de facteurs peut expliquer les résultats décevants au niveau international. Mentionnons notamment l'annulation de la majorité des salons *ÉduCanada*, l'abolition (ou la forte réduction) des droits de scolarité différentiels chez les universités concurrentes et les changements importants dans la structure du recrutement par le biais d'agents de recrutement exclusifs.

Toutes et tous reconnaissent qu'il n'y a pas de solution magique pour régler cette problématique. Diverses stratégies sont présentement mises de l'avant pour renverser les statistiques sur les nouvelles inscriptions internationales. En voici quelques exemples :

- Affiliation avec de nouvelles agences de recrutement accréditées au Canada pour l'Afrique de l'Ouest;
- Grâce à nos contacts et à ceux de nos agents de recrutement, intervenir directement dans les salles de classe de certains lycées prestigieux des pays visés;
- Développement d'un projet de délocalisation de la première année des programmes d'administration au Sénégal et du MBA au Maroc;
- Dans le cadre des IX^e Jeux de la francophonie 2021, mise en place d'un programme de bourses d'études pour des étudiantes et étudiants internationaux inscrits au Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme;
- Diversification de la provenance des étudiantes et étudiants internationaux;
- Accélération du processus d'étude des demandes d'admission issues de l'international.

Il ne faudrait pas passer sous silence de nombreuses autres initiatives entreprises au niveau institutionnel et facultaires qui sont susceptible d'avoir des répercussions positives sur le recrutement au Canada et à l'international et sur la rétention (ex. devancement des dates d'inscription²⁸, révision de nos programmes de bourses afin d'en optimiser l'impact, nouvelle trousse d'admission complète et attrayante, révision en profondeur du protocole de communication avec les candidates et les candidats, embauche d'une agente de liaison à la Faculté d'ingénierie pour promouvoir les études en ingénierie auprès des femmes).

B) EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

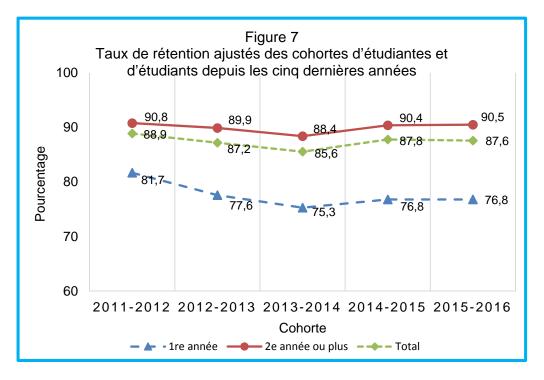
La *Planification stratégique 2020* et le plan d'action qui en a découlé ont mis l'emphase sur la volonté d'offrir une expérience étudiante de la plus haute qualité à l'Université de Moncton. Nous voulons nous assurer que, depuis les démarches de recrutement jusqu'à la diplomation (et au-delà), toutes les interactions avec l'Université qu'ont nos étudiantes et nos étudiants sont de haute qualité. Outre le fait qu'une expérience étudiante de qualité est au cœur des valeurs de notre Université, il ne fait aucun doute qu'une expérience étudiante de qualité est susceptible de contribuer favorablement à la rétention. La figure 7 trace l'évolution des taux de rétention au cours des cinq dernières années²⁹. Nos cibles de 80 % pour la cohorte de première année et de 90 % pour la cohorte de deuxième année et plus correspondent à ce qui est typique dans les provinces maritimes³⁰. On peut constater que notre taux de rétention après la première année d'études (76,8 %) n'atteint

²⁸ À partir de 2018-2019, l'inscription se fera à la mi-mars pour les étudiantes et les étudiants qui continuent leurs études et à la mi-avril pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants.

²⁹ Basé sur les statistiques officielles annuelles du mois de décembre en excluant les étudiantes et les étudiants en mobilité

³⁰ Les données de la CESPM pour l'ensemble des universités des provinces maritimes indiquent que le taux de persévérance est de 79,7% après un an dans le premier établissement fréquenté. Les mêmes données permettent de conclure que le taux de persévérance après la 2^e année ou plus est approximativement de 88 %.

pas la cible. Par contre nous atteignons la cible pour les étudiantes et étudiants de 2^e année ou plus puisque le taux de rétention se situe à 90,5 %.



C'est dans cette optique que le deuxième axe d'intervention de la gestion stratégique de l'effectif étudiant concerne l'expérience étudiante (voir figure 6). On y retrouve six entités qui regroupent un ensemble de services de première ligne dont le rôle est très important dans l'impression que se fait l'étudiante et l'étudiant de la qualité de ses interactions avec l'Université et de son sentiment d'appartenance. Bien que tous ces services existaient avant la restructuration, le fait de briser les silos et de rapprocher ces services de l'académique est susceptible d'améliorer globalement la qualité de l'expérience étudiante et, ultimement, la rétention.

Voici un survol que quelques activités réalisées en 2016-2017 par certains services impliqués dans le volet « expérience étudiante » de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Pour ne pas alourdir ce rapport, seuls les services qui font face à une croissance importante de l'achalandage sont traités ici.

1) Appui à la réussite et soutien à l'apprentissage

On compte ici quatre domaines d'action : la culture de la réussite, la préparation aux études universitaires, l'adaptation et l'intégration à la vie universitaire et l'appui à l'apprentissage et l'intégration académique. Seul le quatrième domaine d'action est traité.

Les trois campus offrent une panoplie impressionnante de services d'appui à l'apprentissage et d'intégration académique. Ces services sont d'ailleurs très utilisés par les étudiantes et les étudiants, principalement de 1^{re} année et de 2^e année. Mentionnons à titre d'exemple le Centre d'aide en français (CAF) au campus de Moncton et de Shippagan et le Centre d'aide en français et en anglais (CAFA) au campus d'Edmundston qui travaillent avec un réseau de tutrices et de tuteurs pour appuyer les étudiantes et les étudiants. Au campus de Moncton, les ateliers obligatoires sur les méthodes d'étude ont été dispensés à 720 étudiantes et étudiants. Toujours au campus de Moncton, la responsable du programme *Rebondir* a offert 212 consultations auprès de 130 étudiantes et étudiants ayant des difficultés académiques. Les étudiantes et les étudiants qui ont participé à toutes les activités de ce programme ont augmenté leur moyenne pondérée de 0,89 point sur 4,3 après une session. Ce programme a visiblement un impact considérable sur la réussite et sur la rétention. Au campus de Shippagan, le Centre d'aide et de perfectionnement en sciences (CAPS) a reçu 80 visites d'étudiantes et d'étudiants

nécessitant un appui ponctuel et personnalisé en mathématiques, en physique en statistiques en biologie ou en chimie. Il ne faudrait pas passer sous silence le 2^e Forum francophone de l'apprentissage qui s'est tenu les 4 et 5 mai 2017 au campus de Shippagan. Le thème de cette année était « Apprendre et enseigner autrement : S'ouvrir aux possibilités d'ici et d'ailleurs ».

Le Service d'accès et de soutien à l'Apprentissage (SASA) des trois campus est de plus en plus sollicité. Un total de 271 étudiantes et étudiants avec un diagnostic (croissance de 27 % en un an !) étaient inscrits à ce service en 2016-2017. Non seulement le nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant un trouble de l'apprentissage ou un trouble de santé mentale chronique augmente, mais aussi la complexité des défis rencontrés par cette population. Il va sans dire que ceci exerce des pressions considérables sur ce service. À titre d'exemple, c'est 1 858 examens qui ont dû être administrés cette année sous la supervision du SASA au campus de Moncton seulement!

2) Service de santé et de psychologie

Le Service de santé et de psychologie offre à la population étudiante des soins médicaux et des services psychologiques qui visent à favoriser le maintien du bien-être et d'un mode de vie sain. Il s'agit essentiellement du regroupement de l'ancien Service de santé et de l'ancien Service de psychologie, permettant ainsi de renforcer les collaborations et d'accroître l'efficience administrative.

Au campus de Moncton, le nombre d'interventions rendu par le Service de psychologie (offert 12 mois par année) a augmenté de 10 % pour atteindre 2159 interventions. 19% des interventions concernaient la population étudiante internationale et 81 % la population étudiante canadienne. Les problématiques les plus courantes sont, dans l'ordre, 1) les troubles anxieux, 2) les troubles dépressifs, 3) les troubles d'adaptation, le stress et les problèmes universitaires variés, 4) les problèmes interpersonnels et 5) les troubles psychiatriques et de la personnalité.

Le Service de santé (offert 8 mois par année), quant à lui, a rendu 2476 interventions, une légère diminution comparativement à l'an dernier. 43% des interventions concernaient la population étudiante internationale et 57 % la population étudiante canadienne. Les problématiques les plus courantes sont, dans l'ordre, 1) les troubles d'ordre psychiatrique ou de santé mentale, 2) l'immunisation, 3) les problèmes dermatologiques, 4) les infections transmises sexuellement et par le sang et 5) la contraception. Les consultations pour trouble psychiatrique ou de santé mentale ont augmenté de 34 % en un an.

La collaboration entre le Service de santé et de psychologie et le secteur académique s'améliore d'année en année. Il faut s'en réjouir, car cette collaboration accrue ne peut qu'avoir des répercussions positives sur la rétention et la réussite de notre population étudiante. Outre les collaborations évidentes avec le Centre de formation médicale du N.-B., l'École de science infirmière et l'École de psychologie, le service a offert une vingtaine d'ateliers dans divers cours de premier cycle. Le Service utilise également une belle variété de stratégies de sensibilisation, de prévention et d'éducation concernant le mieuxêtre et la santé (ex. kiosques d'information, ateliers conçus pour des populations spécifiques, clinique de vaccination antigrippale, création de dépliants).

Il ne fait aucun doute que la croissance importante de la demande, notamment en matière de santé mentale, exerce des pressions importantes sur le Service de santé et de psychologie qui, rappelons-le, est financé en grande partie par des programmes gouvernementaux ponctuels.

3) Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante³¹

Compte tenu du fait que plus de 90 % des étudiantes et des étudiants internationaux sont inscrits au campus de Moncton, ce Service intervient principalement au campus de Moncton, mais collabore avec les deux autres campus sur certains dossiers. Plus de 270 consultations individuelles ont été offertes à des étudiantes et étudiants internationaux cette année. Qu'il s'agisse de questions relatives à l'ajustement culturel, l'intégration académique, la reconnaissance des équivalences de cours ou les problèmes financiers, le Service est un havre dont on fait de plus en plus appel.

Pour la majorité de la clientèle internationale, ce service est littéralement le premier contact avec l'Université puisqu'il voit à l'accueil personnalisé à l'aéroport et à l'appui direct dans les quelques premières journées après l'arrivée. Il est bien sûr disponible pendant tout le parcours universitaire et offre même, en collaboration avec la ville de Moncton, le programme « Branchez-Vous » qui permet de faciliter la transition vers le marché du travail. Au campus de Moncton, un total de 115 étudiantes et étudiants internationaux y ont participé cette année. Certains des ateliers et sessions d'information offerts au campus de Moncton l'ont été également au campus d'Edmundston et de Shippagan. Cette année, des sessions d'information ont été organisées pour des employeurs de la province afin de les sensibiliser à la richesse que peut apporter à leur entreprise une finissante ou un finissant issu de l'international.

Une autre facette de ce service porte sur la mobilité internationale. Cette année, 90 étudiantes et étudiants ont fait un séjour à l'international dans le cadre de programmes crédités ou non crédités (91 en 2015-2016). Ces personnes ont bénéficié de l'expertise du Service, que ce soit pour des formations prédépart, pour la recherche d'appui financier, pour l'appui lors du séjour à l'étranger et pour la surveillance de situations susceptibles de compromettre la sécurité des stagiaires. Un stage à l'étranger est sans l'ombre d'un doute un type d'apprentissage expérientiel de la plus haute qualité. Dans ce contexte, on peut se désoler qu'à peine 2 % de nos étudiantes et étudiants acceptent de vivre une telle expérience. Ceci étant dit, les données d'*Universités Canada*³² indiquent que seulement 3,1 % de la population étudiante universitaire canadienne participent à des séjours à l'étranger en dépit du fait que 97 % des universités canadiennes offrent de tels programmes.

En terminant, mentionnons que programme « Passeport international » a remis le plus grand nombre de certificats d'intelligence culturelle à date. Rappelons que ce programme a comme objectif d'enrichir le programme d'études des étudiantes et étudiants en leur apportant des connaissances, compétences interculturel habiletés en à et l'international qui leur permettront d'améliorer leur communication interculturelle, leur sensibilité aux autres cultures ainsi que leur employabilité.



Dix étudiantes et étudiants ont reçu le certificat d'intelligence culturelle du programme *Passeport international* en 2016-2017

RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

³¹ Il faut noter que Bureau des relations internationales (BRI) que relevait anciennement de ce service est dorénavant rattaché au Cabinet du recteur.

³² Universités Canada, Enquête sur l'internationalisation, 2014

PARTIE IV : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER

A) <u>LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN, LA BIBLIOTHÈQUE DE DROIT MICHEL-BASTARACHE, LE CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES ANSELME-CHIASSON ET LE MUSÉE ACADIEN</u>

La Bibliothèque Champlain, la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache (BDMB), le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC) et du Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM) sont sous la direction de M^{me} Marthe Brideau.

1) La Bibliothèque Champlain et la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache (BDMB)

Nous avons procédé cette année à une réorganisation administrative qui fait en sorte que la bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Champlain assume également la gestion de la BDMB. Ce gain d'efficience administrative permet de s'assurer que nos ressources limitées sont dirigées d'abord et avant tout vers les services de première ligne.

À l'instar de l'an passé, la Bibliothèque Champlain a vu une augmentation généralisée de l'achalandage (voir tableau 11), et ce, malgré la diminution du nombre d'étudiantes et d'étudiants sur le campus (situation inverse à la BDMB). À la Bibliothèque Champlain, le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire est comparable à l'an passé (en moyenne 90 heures/semaine pendant l'année académique et plus de 100 heures/semaine pendant les périodes d'examens) alors qu'il a légèrement augmenté à la BDMB (78 heures/semaine cette année par rapport à 74 heures/semaine par le passé). Les services aux usagers sont également en hausse (ressources documentaires, assistance informatique, service de référence, bibliothécaires intégrés) à la Bibliothèque Champlain. La tendance inverse est enregistrée à la BDMB, mais il est fort possible que ce soit la conséquence de changements apportés à certains cours offerts à la Faculté de droit. Le prêt de documents imprimés a diminué de 16 % à la Bibliothèque Champlain³³. Soulignons que cette statistique n'a aucune pertinence à la BDMB, car près de 75 % de la collection en est une de référence qui ne peut pas être empruntée.

Tableau 11
Fréquentation de la Bibliothèque Champlain et de la BDMB

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
Bibliothèque Champlain				
Visites sur place	194 108	203 071	206 906	
Visites en ligne	126 480	175 920	184 678	
Utilisation des salles d'études	19 490	21 075	21 093	
BDMB				
Visites en ligne	13 545	15 194	12 606	
Utilisation des salles d'études	1 801	1 835	1 612	

En ce qui concerne les acquisitions, les restrictions budgétaires et la faible valeur du dollar canadien ont forcé la réduction du budget des abonnements imprimés et électroniques (-3 % à la Bibliothèque Champlain; -8% à la BDMB). Rappelons que le budget des abonnements constitue approximativement 90 % du budget total des acquisitions (les monographies constituent l'autre 10 %).

³³ La Bibliothèque Champlain possède une collection croissante de livres en format électronique (48 675 titres) ce qui peut expliquer en partie la diminution des prêts de documents imprimés.

Parmi les dossiers en cours qui vont se poursuivre en 2017-2018, mentionnons le projet de modernisation du processus de soumission électronique des thèses de l'Université de Moncton, la mise sur pied d'un comité pour améliorer la communication interne, l'étude de la faisabilité d'ouvrir un Café à l'intérieur de la Bibliothèque Champlain et la mise sur pied de services spécifiques pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants internationaux.

Sur la liste des objectifs pour l'année 2017-2018, notons l'implantation du prêt universel entre les bibliothèques de l'Université de Moncton et celles du CCNB et une collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation pour la création d'un service provincial de livraison de matériel pédagogique dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Il est également prévu de développer des outils de promotion des services offerts par nos bibliothèques pour les diplômées et diplômés.

2) Le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CÉAAC) et le Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM)

En 2016-2017, deux nouveaux fonds d'archive ont été créés, soit celui de M^{me} Viola Léger et celui de M. Fernand Arsenault. Le travail d'archivage s'est poursuivi pour plusieurs fonds d'archive privés et institutionnels. Une entente intervenue avec la communauté religieuse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur permettra l'éventuel dépôt de leurs archives au CÉAAC afin d'en assurer la pérennité. Une subvention reçue du Conseil des archives du N.-B. a permis l'achat d'équipements audionumériques pour compléter la numérisation de nos collections folkloriques.

Quant au MAUM, l'année 2016-2017 a été marquée par l'acquisition de 300 nouveaux d'objets historiques, ethnographiques, artistiques et archivistiques. Quatre expositions ont été organisées (7 en 2015-2016). Soulignons que la conservatrice Jeanne-Mance Cormier a agi comme coordinatrice du *Réseau des musées francophones du Sud-Est du N.-B.* pour la réalisation d'initiatives de marketing communes aux sept musées communautaires francophones. Encore cette année, le personnel du CÉAAC et du MAUM a participé à plusieurs activités de diffusion et de représentation telles des présentations dans des écoles, des conférences et des causeries.

Tableau 12 Fréquentation du CÉAAC et du MAUM

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
CÉAAC			
Visites sur place	1 990	2 515	2 417
Visites en ligne	10 761	12 052	16 259
MAUM			
Visites sur place	6 220	7 063	6 241
Visites en ligne	3 725	3 491	4 748
Visites guidées, conférences et ateliers	129	179	103

En ce qui concerne l'achalandage (tableau 12), les visites au CÉAAC (sur place) ont légèrement diminué (-4 %) alors que les visites du site internet ont poursuivi leur croissance (+35 %). La même tendance est observée au MAUM, à savoir une diminution des visites sur place (-12 %) et une augmentation des visites du site internet (+36 %). Il faut quand même mentionner que, tant pour le CÉAAC que pour le MAUM, l'année 2015-2016 avait été exceptionnelle au chapitre des visites sur place et que les statistiques de cette année se comparent avantageusement à celles des années antérieures.

La question de la visibilité du CÉAAC et le MAUM va demeurer une priorité pour l'année 2017-2018, et ce, tant auprès de la communauté universitaire qu'auprès de la population. Bien sûr, l'organisation d'expositions et de conférences de haute qualité de même que l'implication dans des programmes scolaires sont toujours au programme.

B) LA GALERIE D'ART LOUISE-ET-REUBEN-COHEN (GALRC)

Le mandat de la GALRC est de collectionner, présenter et interpréter des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains avec un regard particulier sur les artistes acadiens. Elle contribue à l'avancement des arts visuels en Acadie par des activités d'interprétation, de recherche, de documentation, de collection et de promotion. M^{me} Nisk Imbeault en est la directrice-conservatrice.

En 2016-2017, la GALRC a participé à l'organisation du *Symposium d'Art Nature : Moncton 2016* au *Parc écologique du Millénaire*. Organisé en marge du Symposium,

l'exposition Im/pénétrable nature était inscrite dans cette même démarche de conscientisation. La Galerie a instrumentale à la présentation de deux expositions en tournée au Musée du Nouveau-Brunswick (Saint-Jean), Claude Roussel: Éros et Transfiguration et Les Mikeys de Paul Édouard Bourque. Avec l'appui de Jeunesse Canada au travail, une stagiaire a été embauchée dans un poste de conservatrice adjointe afin de réaliser un projet de recherche qui sera présenté sous forme d'exposition en août suivi d'une publication septembre 2017. Un premier projet de partenariat avec la Galerie Léonard et Bina Ellen de l'Université Concordia a permis la présentation de l'exposition Richard Ibghy et Marilou Lemmens, La vie mise au travail. Dans un autre ordre



kiss & fly, 2016 (Collectif M+M+M) - Installation permanente dans le Parc écologique du millénaire, Université de Moncton Œuvre produite dans le cadre du Symposium d'art/nature :

d'idée, l'année 2016-2017 a été l'occasion d'apporter des améliorations substantielles dans le rangement du Centre de documentation sur les arts visuels (archives, bibliothèque et dossiers d'artistes) permettant un meilleur accès aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux chercheures et chercheurs. Récemment mise à jour, *Artothèque, Survol de l'art contemporain en Acadie*, est une source d'informations en ligne proposant le profil complet de vingt artistes acadiens (http://www8.umoncton.ca/artotheque/).

Rappelons que la GARLC gère une collection d'un peu plus de 1 000 œuvres. Un service de prêt d'œuvres est offert aux employés. Ainsi, des œuvres d'art ornent les lieux publics, les salles de réunion et les bureaux du campus de Moncton. Comme chaque année, la GALRC a offert une série d'ateliers de création artistique et d'activités d'interprétation des arts visuels destinés aux enfants. Cette année, le financement externe provenant de six organismes locaux, provinciaux et nationaux a totalisé 112 900 \$. Il faut remercier nos partenaires et rappeler que toutes les activités que mène la Galerie sont gratuites.

Le Fonds Louise-et-Reuben-Cohen a financé l'achat de 56 œuvres d'art en 2016-2017. Un nombre d'acquisitions aussi élevé est exceptionnel et mérite certainement d'être signalé.

Pour l'année 2017-2018, la GALRC va poursuivre le travail d'inventaire complet de la collection et de mise à jour de la base de données. Elle va également maintenir une présence active dans les médias sociaux. L'accueil d'une tournée pancanadienne de résidences d'artistes mise sur pied par la *Winnipeg Art Gallery* est également au programme. En collaboration avec le Musée acadien, la GALRC réfléchit à un plan d'agrandissement de l'infrastructure physique du pavillon Clément-Cormier, incluant une meilleure signalisation extérieure et une plus grande capacité d'accueil.

C) LE REGISTRARIAT

Le champ d'action du Registrariat s'étend à toutes les activités liées à l'inscription aux cours, à la gestion des dossiers, à la recherche institutionnelle et aux affaires académiques par le biais des règlements.

La création de la nouvelle direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant (voir partie III) a eu des répercussions importantes pour le Registrariat. Outre le déménagement des espaces du Registrariat, le Service de l'admission fait dorénavant partie de la Direction générale (depuis janvier 2017). Par contre la recherche institutionnelle, anciennement sous la responsabilité du Secrétariat général, fut transférée au Registrariat. Ces changements ont nécessité une réorganisation des tâches et des responsabilités pour absorber au sein du Service des dossiers des tâches anciennement accomplies par le Service de l'admission. Cette restructuration a été l'occasion de lancer un projet spécial pour la numérisation complète du dossier étudiant. Une équipe fut formée pour élaguer les dossiers des étudiantes et des étudiants et numériser plus de 100 000 dossiers. Ce faisant, tous les dossiers depuis la fondation de l'Université sont maintenant numérisés. Au chapitre des nouveautés, soulignons la Politique sur les préalables des cours adoptée par le Comité des programmes, la numérisation du processus de réception, d'étude et de gestion d'une demande d'admission aux cycles supérieurs et à temps partiel pour tous les cycles, l'automatisation de la production de l'attestation d'inscription ainsi que de nouveaux rapports et de nouvelles fonctions ajoutés à ARGOS pour la production de rapports, notamment sur l'effectif étudiant.

Le Registrariat, de concert avec la RVD et d'autres instances, a été instrumental dans la modification de plusieurs règlements académiques et dans les suivis qui en ont découlés. Mentionnons à titre d'exemple le règlement sur les difficultés académiques, le règlement sur le barème de notes aux cycles supérieurs et le règlement qui établit un nouveau type de majeure (parcours avec distinction). Le Registrariat a également piloté le dossier des cours surannés qui a permis encore cette année d'abolir plusieurs cours qui n'ont pas été offerts depuis au moins 4 ans. Le travail de développement du module de vérification des programmes d'études (CAPP) s'est poursuivi et le déploiement de ce nouvel outil est prévu sous peu. Mentionnons également que le registraire a offert une formation d'entrée en poste pour les personnes nouvellement nommées au poste de vice-doyenne ou vice-doyen.

Parmi les dossiers importants en 2017-2018, mentionnons les préparatifs nécessaires à l'implantation de l'inscription avancée et l'appui aux travaux du Comité de la RVD sur la flexibilité dans les programmes. Le travail se poursuivra sur plusieurs projets de règlements. Avec la venue de la recherche institutionnelle au Registrariat, une réflexion sera entreprise afin d'en arriver à établir un seul ensemble de données normalisées pour toute la communauté universitaire. La création d'un Comité permanent sur la statistique et la donnée est également au menu. Le déploiement de la nouvelle version de Socrate (Banner XE) est un important projet pluriannuel qui va nécessiter une étroite collaboration avec la Direction générale des technologies.

D) LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

La Revue de l'Université de Moncton est un des moyens utilisés pour diffuser les connaissances scientifiques issues de la communauté universitaire auprès de la Francophonie. La Revue est dirigée par M. Serge Jolicoeur.

Au cours de l'année 2016-2017, le volume 46/1-2 (*Droits et santé mentale chez les jeunes*), le volume 47/1 (*Sémiotique du texte francophone migrant. Traversées et langage*) et le volume 47/2 (*Enjeux artistiques acadiens au début du XXI*^e siècle : innovations esthétiques, défis institutionnels) sont parus sur Érudit. Par ailleurs, les volumes 48 (2017) et 49 (2018) sont en préparation. Le volume 48 comprendra un numéro hors-série (*Enfants privés de libertés et justice pénale pour adolescents*) sous la direction de Malaïka Bacon-Dussault, Nicholas Léger-Riopel et Christian Whalen. La parution est prévue sous peu. Le volume 48/1 (*Langues, discours, idéologies*) sous la direction de Samira Belyazid, Mélanie LeBlanc et Éric Trudel, devrait se terminer cet été et la parution est prévue en octobre 2017. Quant au volume 48/2 (*L'histoire à l'épreuve des sciences humaines et sociales*) sous la direction de Jeremy Hayhoe, la parution est prévue à l'automne 2017. Le volume 49/1, sous la direction de Lyne Chantal Boudreau, Claudine Auger et Arline Laforest s'intitulera *Portrait de l'éducation : Parole à la communauté* et devrait paraître au printemps 2018.

Par ailleurs, le travail s'est poursuivi pour la mise à jour des documents relatifs aux directives de publication. Les mises à jour des documents administratifs qui décrivent les responsabilités des divers intervenants ont été entreprises.

Les priorités pour l'année à venir sont les suivantes : publication des trois numéros du volume 48 et du volume 49/1 et finalisation du volume 49/2 (*Nouveaux phénomènes africains*, sous la direction de Gervais Mbarga et Alidou Ouedraogo). À l'approche du volume 50, la réflexion aura lieu quant à la meilleure façon de souligner cette étape importante de la Revue de l'Université de Moncton. Il est également prévu de terminer la mise à jour des directives générales de publication et des documents administratifs. Finalement, il faudra voir au remplacement du directeur actuel dont le mandat se termine le 30 juin 2018.

E) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

Le SASE est un service réseau offert aux membres du personnel académique de l'Université afin de les appuyer dans leurs activités d'enseignement. Il est en quelque sorte un service de pédagogie universitaire. Le SASE vise à promouvoir un enseignement et des apprentissages de qualité. La directrice est M^{me} Monique Levesque.

Les activités du SASE pivotent autour de six grandes thématiques, soit : 1) la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage; 2) une culture de la pédagogie universitaire; 3) l'encadrement et le soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants; 4) l'intégration pédagogique des technologies; 5) la formation linguistique et; 6) la recherche en pédagogie universitaire.

Les activités organisées par le SASE sont principalement issues d'une consultation des départements, écoles et secteurs ainsi que des recommandations du Comité consultatif du SASE. Cette année, la formation *Apprendre pour enseigner* a eu lieu les 17, 18 et 19 août 2016 et 20 nouvelles et nouveaux professeurs et chargés de cours y ont participé. Par ailleurs, beaucoup d'énergie a été investie à développer la programmation des *Journées de l'enseignement et du soutien universitaire* qui auront lieu du 21 au 25 août 2017 au campus de Moncton. Ce nouvel événement remplace l'ancien Colloque annuel d'appui à la réussite et offre une programmation ciblée pour chaque faculté ainsi que trois

grandes conférences pour l'ensemble du corps professoral des trois campus. Le Service a également organisé cinq ateliers sur la plateforme Clic. Ces ateliers avaient lieu au campus de Moncton et ont été diffusés par vidéoconférence au campus d'Edmundston et au campus de Shippagan. Plusieurs autres activités de formation au sujet de la plateforme Clic ont été offertes par la Direction générale des technologies, témoignant de l'importance de cet outil pédagogique. Mentionnons finalement que deux mentors ont offert un appui individualisé aux membres du corps professoral ayant des besoins en matière d'appui technologique pour leur enseignement.

Outre les activités récurrentes, le SASE a l'intention, en 2017-2018, d'investiguer avec l'Éducation permanente les meilleures façons d'offrir du perfectionnement linguistique aux membres du corps professoral. À la lumière du nouveau règlement sur le plan de cours, on veut également offrir des formations portant sur la conception de plans de cours. La promotion de la recherche en pédagogie universitaire est également un enjeu d'importance qu'on veut placer à l'agenda. Mentionnons en terminant que M^{me} Cynthia Potvin, professeure à la FASS, assumera, avec M^{me} Levesque, la codirection du SASE en 2017-2018.

PARTIE V: LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2017-2018

Ce rapport annuel a énuméré une foule de changements, petits et grands, qui touche directement ou indirectement les sphères d'activités relevant du VRER; nouvelle structure de gestion de l'effectif étudiant, nouvelle structure de gestion de la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache, nouveau plan académique, nouveau Centre de médecine de précision. Au niveau des ressources humaines, les changements sont également significatifs puisque trois nouvelles doyennes et doyens sont entrés en fonction récemment et un nouveau directeur général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant s'ajoute à l'équipe. L'Université n'a certainement pas l'intention de se conforter dans le statu quo. Le contexte économique et démographique ne le permet pas. En fait, même s'il le permettait, ce n'est pas ce à quoi aspire toute université digne de ce nom. L'année 2017-2018 en sera une de consolidation et d'opérationnalisation de ces changements.

Un objectif prioritaire de l'année qui s'amorce est d'assurer que les recommandations de la planification académique sont mises en œuvre. De nombreux changements à notre programmation sont identifiés et s'étaleront sur les prochaines années. L'objectif est d'offrir une carte de programmes caractérisée par la qualité et la pertinence.

Le deuxième objectif prioritaire est de **poursuivre le développement de la RDCI** à l'Université. Cette priorité renvoie à la précédente puisque ça exige une révision de nos programmes actuels de deuxième et de troisième cycle et l'ajout de programmes qui utilisent de façon optimale nos ressources et nos expertises. Nos embauches professorales doivent refléter cette priorité. Il nous faut également maintenir un environnement qui favorise les activités de RDCI. Il s'agit d'un défi substantiel dans le contexte économique défavorable qui prévaut actuellement.

Le troisième objectif prioritaire est d'opérationnaliser notre nouveau modèle de gestion stratégique de l'effectif étudiant. Certes, nous voulons renverser la tendance observée ces dernières années quant à l'évolution des inscriptions, et ce, tant pour la population étudiante canadienne qu'internationale. Nous voulons également améliorer la qualité de l'expérience étudiante. Il ne fait aucun doute qu'une foule de changements peuvent être réalisés dans un horizon temporel relativement court et avoir une incidence positive sur la rétention et, plus largement, sur la qualité de l'expérience étudiante.

Comme on peut le constater, ces trois objectifs prioritaires sont étroitement interreliés. L'offre de programmes de qualité a certainement une incidence sur le recrutement et la rétention alors qu'un environnement de recherche dynamique contribue à l'attractivité générale de l'Université et amène des fonds de recherche supplémentaires qui permettent, entre autres, d'attirer des étudiantes et des étudiants de qualité dans nos programmes de cycle supérieur.

Outre ces trois priorités, de nombreuses autres actions relevant du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche devront être réalisées afin de nous permettre d'atteindre les objectifs énoncés dans la *Planification stratégique 2020*. Elles sont énumérées sous l'onglet « Planification stratégique » du micro site *Vers l'U de M 2020*³⁴. Bien sûr, une longue liste de dossiers récurrents va continuer à nécessiter une attention soutenue de la part de notre équipe.

Comme mentionné dans mes rapports annuels précédents, je demeure convaincu que les pressions démographiques et budgétaires exercées sur l'Université sont en fait une opportunité pour nous redéfinir. Certes, il nous faudra user de créativité et d'audace, mais nous pouvons, tous ensemble, concrétiser ce « rêve qui nous appartient ».

_

³⁴ www.umoncton.ca/versludem2020/